



# Examen Global de l'aide pour le commerce 2009

Problèmes et état de mise en oeuvre en Afrique  
*L'offre répond-elle à la demande?*

Préparé par la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies



Groupes de la Banque  
Africaine de Développement



Commission économique pour  
l'Afrique des Nations Unies



ORGANISATION  
MONDIALE  
DU COMMERCE



# Examen global de l'aide pour le commerce 2009

## Problemes et etat de mise en œuvre en Afrique

### *L'offre repond t-elle a la demande?*

Préparé par la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies

Le présent document est extrait d'une étude menée par Stephen Karingi et Michael Fabbroni et de la CEA, intitulée « La réalité de l'aide pour le commerce en Afrique: l'offre répond t-elle à la demande? » L'étude a été élaborée sous l'égide du Groupe de travail sur l'aide pour le commerce en Afrique composé de la Banque africaine de développement, de la Commission économique pour l'Afrique et de l'Organisation mondiale du commerce. Toutes les citations et références des sources utilisées pour cette analyse sont exposées dans le document de référence. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des membres du Groupe de travail.



Groupe de la banque  
africaine de développement



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique



ORGANISATION  
MONDIALE  
DU COMMERCE



## Résumé

De nombreuses données existent sur l'influence du commerce et de l'aide pour le commerce sur le monde en développement. Elles sont détenues en grande partie par L'OCDE qui les communique aux donateurs, aux pays bénéficiaires ainsi qu'aux chercheurs à travers le monde. Ces données servent également de base à l'Examen global de l'aide pour le commerce. Mais en dépit de leur grande utilité, ces informations ont un caractère trop général pour nous permettre de tirer des conclusions sur certaines questions et problèmes particuliers. Alors que les pays africains se préparent au deuxième Examen global, prévu au cours du premier semestre de cette année, il est impératif d'engager une réflexion approfondie sur les voies et moyens de mettre en œuvre le programme d'aide pour le commerce afin qu'il puisse répondre aux défis commerciaux qui se posent à la région.

Le présent document tente une analyse sur l'aide pour le commerce en Afrique. Les informations qu'il utilise pour la mise au point de l'analyse quantitative existent déjà pour la plupart. Il établit des comparaisons entre les pays et entre les communautés économiques régionales pour donner un éclairage sur la façon dont le programme d'Aide est mis en œuvre sur le terrain en Afrique. Ce document s'efforce donc de raconter l'histoire de l'aide pour le commerce en Afrique.

Cette histoire est à la fois décourageante et prometteuse. Les craintes suscitées par l'idée que l'aide pour le commerce réduirait d'une manière ou d'une autre le montant de l'aide publique au développement (APD) allouée au continent sont ainsi dissipées dans le présent document qui montre que tel n'est pas le cas. En effet, le montant de l'APD à l'Afrique a augmenté à un taux moyen de 23,6% durant la période 2002-2006 où l'aide pour le commerce, en tant qu'initiative, a drainé les flux de devises les plus importants. De plus, le montant de l'aide pour l'Afrique a augmenté en moyenne de 12,8%. Toutefois, la question qui se pose est de savoir comment les ressources sont distribuées et qui en bénéficie. L'aide par tête d'habitant présente, en effet, des disparités très importantes. Le document souligne, en outre, que bien que l'aide pour le commerce semble croître de manière soutenue, des problèmes de volatilité se posent au niveau des pays, qui pourraient affecter l'efficacité même de cette aide. Une nouvelle analyse des dotations en matière d'aide pour le commerce en Afrique a montré que l'aide destinée aux PMA n'est pas effectuée au détriment des autres pays africains. Une analyse empirique de l'offre et de la demande montre pourtant que les pays ayant le plus besoins d'aide, semblent être ceux qui en reçoivent le moins.



# Introduction

1. Trois ans après la Déclaration de la Conférence ministérielle de l'OMC de Hong Kong, l'aide pour le commerce a revêtu une importance croissante alors qu'un engagement ferme en sa faveur a émergé de tous côtés: pays donateurs, pays bénéficiaires, organismes multilatéraux, société civile et secteur privé. Le Paragraphe 57 de la Déclaration ministérielle de Hong Kong, énonce des directives claires pour la mise en œuvre du programme d'aide pour le commerce. Il s'agit là d'un constat que des progrès importants en matière de croissance économique peuvent être réalisés à long terme, notamment en Afrique, grâce à la libéralisation du commerce nonobstant les inconvénients qu'une telle libéralisation peut produire à court terme. En outre, bien que la libéralisation du commerce pourrait à elle seule créer des possibilités de développement, d'autres facteurs déterminent la mesure dans laquelle de telles possibilités sont réalisables et susceptibles de permettre aux pays en développement d'en tirer pleinement profit, notamment des investissements publics lourds dans les infrastructures, dans les institutions et dans les capacités de production, conditions communes nécessaires à la libéralisation que les pays en développement ne sont pas en mesure de remplir à eux seuls. Par l'aide pour le commerce vise principalement à aider les pays en développement à construire des «capacités commerciales» compétitives pour obtenir un accès réel aux marchés internationaux.

## Qu'est-ce que l'aide pour le commerce?

2. Les recommandations de l'Equipe spéciale sur l'aide pour le commerce ont déterminé six grandes catégories pour rendre compte des besoins et contraintes en matière de commerce, auxquels les pays en développement sont confrontés. On estime que ces recommandations sont en même temps assez claires pour tracer une frontière solide entre l'aide pour le commerce et les autres aides au développement dont elle fait partie :

- Politiques et règlements relatifs au commerce
- Développement du commerce
- Infrastructures commerciales
- Renforcement des capacités de production
- Ajustements commerciaux
- Autres besoins liés au commerce

3. La cohérence dans la distribution de l'aide pour le commerce est un élément indispensable à des fins de surveillance. Des désaccords subsistent encore toutefois concernant l'étendue de certaines des catégories susmentionnées. Par ailleurs, il conviendrait de noter que la base de données de l'OCDE ne comprend que l'octroi de prêts concessionnels, ce qui exclue la plupart des prêts commerciaux des institutions financières internationales et des banques régionales de développement. Il est important de garder cela à l'esprit lors de l'analyse de l'équation de l'offre d'aide pour le commerce, en se rappelant notamment que, dans leur ensemble, les indicateurs de l'OCDE ne prennent que partiellement en compte les apports qui répondent aux contraintes commerciales en Afrique.

**Tableau I : Total des apports de l'aide pour le commerce  
(engagements en millions \$EU)**

Aide pour le commerce	2002	2003	2004	2005	2006
Politiques et règlements commerciaux	685	550	477	655	1,044
Infrastructures économiques	7,727	8,907	13,709	12,219	12,464
Renforcement des capacités de production	5,829	8,341	9,104	9,042	9,906
Ajustements structurels	4,628	5,890	5,239	5,428	5,509
<b>Total de l'Aide pour le commerce</b>	<b>18,869</b>	<b>23,688</b>	<b>28,529</b>	<b>27,344</b>	<b>28,923</b>
<b>Total de l'Aide au développement</b>	<b>64,721</b>	<b>90,351</b>	<b>98,271</b>	<b>122,851</b>	<b>126,801</b>

Source: Calculs basés sur les données de l'OCDE (2008)

4. Le système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE a créé, dans sa base de données, quatre principales catégories du Tableau I, qui permettent la surveillance et l'identification des fonds en relation avec l'aide pour le commerce. Ces catégories portent sur les infrastructures économiques, le renforcement des capacités de production, les politiques et règlements commerciaux et les ajustements liés au commerce. Dans cette optique, la première préoccupation se situe au niveau de la capacité, dans le cadre des quatre catégories susmentionnées, à saisir les données des flux de l'aide pour le commerce et à communiquer une image réelle de l'aide sur le terrain. La catégorie relative aux ajustements commerciaux utilise notamment comme uniques indicateurs, des informations budgétaires générales, ce qui pose la question de savoir comment les informations budgétaires générales intègrent le financement du développement voulu pour aider aux ajustements structurels commerciaux. Il faudrait donc que le programme de surveillance actuel œuvre à un perfectionnement des indicateurs des flux de l'aide, qui permettrait une meilleure saisie des données réelles les concernant.

## A qui est destinée l'aide pour le commerce?

5. On s'accorde à reconnaître que l'aide au commerce est nécessaire car de nombreux pays, parmi ceux les plus pauvres, ont du mal à obtenir des possibilités d'accès au marché mondial en raison de leur incapacité à produire ou à exporter de manière efficace. Le commerce avec d'autres pays est indispensable pour la réalisation de taux de croissance économique élevés et des objectifs de réduction de la pauvreté mais la plupart des pays africains en développement et l'ensemble des PMA africains ne disposent ni d'une diversité de produits exportables, ni des capacités de production nécessaires pour tirer immédiatement parti de l'amélioration des possibilités d'accès aux marchés. Ainsi, si on prétend que les obstacles au commerce constituent un problème en matière d'échanges, les mauvaises conditions de l'offre sont souvent une contrainte qui pèse plus lourdement sur les niveaux d'exportation de diverses régions d'Afrique. De nombreux pays africains ont désespérément besoin de ressources pour moderniser leurs ports, leurs systèmes de télécommunications ainsi que leurs installations et institutions douanières. A moins qu'ils ne soient en mesure d'expédier leurs marchandises sur les marchés mondiaux de manière concurrentielle, ces pays n'auront alors pas grand chose à gagner d'une quelconque amélioration des possibilités d'accès, occasionnée par la série actuelle de négociations de l'OMC.

6. A titre d'exemple, certaines études d'évaluation montrent que des améliorations dans les frais de transport et les infrastructures peuvent se traduire par de meilleurs résultats en matière d'exportation. Elles estiment qu'avec des infrastructures viables, les pays côtiers pourraient réduire les frais de transport de 40% et les pays sans littoral de 60%. Elles estiment également dans quelle mesure les frais de transport réduisent les volumes d'échanges. Ainsi, elles indiquent qu'une majoration de 10% des frais de transport entraînerait une réduction de 20% des volumes d'échanges. Les mêmes études montrent que les pratiques anti-concurrentielles dans les services portuaires et autres services de transport dans un pays donné accroissent les coûts de transport, entravant ainsi les exportations de ce pays. Certaines de ces pratiques



anti-concurrentielles provoquent des retards dans les opérations d'exportation. Des études ont en outre évalué le nombre de jours qu'il faut à un conteneur typique de 20 pieds pour atteindre le port le plus accessible. Ainsi, il faut 116 jours à un conteneur pour aller d'une usine de la ville de A Bangui (République centrafricaine) jusqu'au port le plus proche du golfe de Guinée. Il faut 71 jours pour déplacer un conteneurs de même type de Ouagadougou (Burkina Faso) au port le plus proche. En revanche, le conteneur effectuerait le même trajet en 5 jours à partir de Copenhague, 6 jours à partir de Berlin et 20 jours à partir de Shanghai, Kuala Lumpur et Santiago du Chili. Les mêmes études montrent qu'un retard d'une journée réduit les échanges de plus de 1%. Du point de vue des incidences commerciales, ce retard est assimilé à une distanciation supplémentaire de 85 km par rapport à d'autres pays. Cela est particulièrement vrai pour les pays sans littoral dont les échanges sont moindres et le taux de croissance moyenne plus faible par rapport aux pays côtiers. Selon certaines estimations, l'état d'enclavement réduit la croissance moyenne de 1,5%.

## Aide pour le commerce: l'importance du suivi

7. En substance, l'aide pour le commerce est une initiative qui consiste à investir dans les pays en développement, dont la mise en œuvre rapide est d'une importance capitale pour les pays africains et dont les flux doivent répondre aux besoins réels des pays bénéficiaires. La question du suivi pour observer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'initiative et de son impact demeure pertinente. Les questions soulevées au cours du premier examen global de l'aide pour le commerce de 2007 sont encore ouvertes à la discussion, à savoir: comment accorder davantage d'importance au suivi de l'aide dans les pays ? comment élargir le champ d'application des auto-évaluations des donateurs et des pays partenaire. Actuellement, la question du suivi se subdivise en trois éléments

- *Les flux de l'aide pour le commerce:* Il s'agit de l'offre dans l'équation.
- *Utilisation des fonds de l'aide pour le commerce et résultats en la matière:* s'agissant de la demande, l'idée dans cette même équation est que le renforcement des capacités commerciales est indispensable mais non suffisante. Les politiques commerciales et les programmes favorables au développement du commerce revêtent également de l'importance de même qu'il est important de comprendre comment un pays réussi à bénéficier de l'aide pour le commerce et de déterminer si le renforcement des capacités est utilisé efficacement pour améliorer les échanges commerciaux.
- *Evaluer les besoins en matière de développement du commerce, les intégrer dans le cadre de stratégies nationales de développement et construire des partenariats de collaboration entre donateurs et bénéficiaires:* Il appartient à chaque pays/région de plaider en faveur de flux supplémentaires de l'aide pour le commerce, qui lui permettraient de renforcer ses capacités commerciales tandis que les organisations internationales peuvent aider les pays en développement, notamment les PMA à contribuer au développement d'une relation fructueuse avec leurs partenaires donateurs.

## Fourniture de l'aide pour le commerce en Afrique : Un aperçu des tendances récentes

8. En 2006, l'APD s'est élevée au total à un peu plus de 126 milliards \$EU, soit une hausse d'à peu près 3% par rapport à 2005. Comme le montre le tableau 2, le taux de croissance annuelle moyenne pour la période 1997-2006 était de 10,6%. Les chiffres de l'APD sont en corrélation étroite avec l'initiative d'aide pour le commerce car cette dernière constitue un sous-ensemble de l'aide au développement dont le montant a été déterminé grâce aux indicateurs que l'équipe spéciale de l'OMC a proposé en 2006. Une croissance positive et soutenue de l'APD augmente la portée de l'aide liée au commerce, ce qui pourrait être considéré comme une tendance encourageante pour l'avenir de l'initiative sur l'aide pour le commerce. Les chiffres de l'OCDE montrent que ce que l'on considère aujourd'hui comme aide au commerce a fait l'objet d'une évolution à long terme avec une tendance négative durant plus de 20 ans, marquée par une forte baisse des flux depuis le milieu des années soixante-dix. Cette tendance s'est toutefois inversée depuis 2000.

**Tableau 2 – Flux de l’Aide publique au développement<sup>1</sup> (millions \$EU)**

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Total APD</b>	43949	49565	55793	56442	55147	64721	90351	98271	122851	126801
<b>Taux de croissance (%)</b>	-	11.33	11.16	1.15	-2.35	14.79	28.37	8.06	20.01	3.12
<b>Total APD pour l’Afrique</b>	14074	18296	16513	19794	18139	22110	31545	34815	41674	50625
<b>Taux de croissance (%)</b>	-	23.08	-10.80	16.58	-9.12	17.96	29.91	9.39	16.46	17.68

Source: OCDE (2008)

9. Depuis le nouveau millénaire, la part de l’Aide pour le commerce dans le cadre de l’APD en faveur de l’Afrique a connu une augmentation sensible avec une croissance moyenne de 24% entre 2002 et 2006 et ont peut raisonnablement faire le lien entre l’initiative de l’aide pour le commerce et l’inversion de tendance susmentionnée. Dans une perspective plus large, l’initiative cadre avec l’un des outils de développement qui peut permettre aux pays africains de progresser vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment le premier objectif. Toutefois, l’aide pour le commerce ne devrait en aucun cas se faire au détriment des autres projets et programmes d’aide. A cet égard, les dernières tendances sont tout à fait réconfortantes.

10. A l’échelle mondiale, le montant de l’APD sur la période de cinq ans 2002-2006 a connu une progression moyenne de 19%, passant de 64 milliards \$EU en 2002 à 126 milliards \$EU en 2006. Tandis que les capitaux de l’aide pour le commerce ont augmenté de 12% en moyenne, totalisant 29 milliards \$EU en 2006, les capitaux des autres programmes d’assistance se sont accru, comme le montre le tableau 3, à un taux moyen supérieur de 22%. Cette tendance est rassurante car elle pourrait signifier que l’initiative de l’aide pour le commerce ne conduit pas nécessairement à des réductions des autres programmes d’aide. En effet, cette tendance s’observe même en Afrique où les fonds d’aide pour le commerce ont augmenté de 13% en moyenne pour atteindre 10,5 milliards \$EU en 2006. D’autre part, les flux des autres programmes d’aide on connu une hausse de 28%.

**Tableau 3 : APD et Aide pour le commerce en Afrique (millions \$ EU)**

Afrique	2002	2003	2004	2005	2006	Croissance moyenne 2002-2006 (%)
<b>Total de l’APD en Afrique:</b>	22,110	31,545	34,815	41,674	50,625	23.55
<b>Taux de croissance (%):</b>		42.67	10.37	19.70	21.48	
<b>Total de l’Aide pour le commerce en Afrique:</b>	6,541	7,631	9,038	9,536	10,560	12.84
<b>Taux de croissance (%):</b>		16.66	18.44	5.51	10.74	
<b>Flux APD en Afrique hors Aide pour le commerce:</b>	15,569	23,914	25,777	32,138	40,065	27.68
<b>Taux de croissance (%):</b>		53.60	7.79	24.68	24.66	

Source: OCDE (2008)

11. Si on prête une attention particulière au tableau 4, on constate de manière évidente que durant la période 2002-2006, les infrastructures économiques et le renforcement des capacités de production, constituent 76% de l’APD à l’échelle mondiale. En ce qui concerne les infrastructures économiques, les bénéficiaires des principaux projets et programmes d’aide sont essentiellement constitués des sous-catégories : transport routier, transport et distribution d’électricité, transport ferroviaire et programmes énergétiques et de transport public, ce qui représentent 66% de l’ensemble des programmes d’aide liées aux infrastructures économiques. En revanche, pour ce qui est du renforcement des capacités de production, les principaux bénéficiaires de l’aide sont constitués des catégories suivantes: services annexes fournis aux entreprises et aux institutions, développement agricole, politique agricole, ressources en eau pour l’agriculture et petites et moyennes entreprises, ce qui constitue 45% des projets et programmes. La politique commerciale dans le cadre de la catégorie « politiques et règlements relatifs au commerce »

<sup>1</sup> L’APD est exprimée en engagements

constitue 77% et revêt une importance particulière car elle permet aux pays africains d'élaborer et de mettre en œuvre leurs programmes de réforme du commerce.

**Tableau 4 : Total de l'Aide pour le commerce par catégorie de l'OMC<sup>2</sup>  
(en million \$EU)**

Description des catégories	2002	2003	2004	2005	2006	Total 2002-2006
Infrastructures économiques	7727	8907	13709	12219	12464	55026
Renforcement des capacités de production (notamment le développement du commerce)	5829	8341	9104	9042	9906	42222
Politiques et règlements en matière de commerce	685	550	477	655	1044	3411
Programmes d'ajustements liés au commerce	4628	5890	5239	5428	5509	26694
<b>Total de l'Aide par année:</b>	<b>18869</b>	<b>23688</b>	<b>28529</b>	<b>27344</b>	<b>28923</b>	<b>127353</b>

Source: Calculs élaborés par les auteurs selon les données de l'OCDE (2008)

12. En 2006 les fonds d'aide pour le commerce en faveur des pays africains ont constitué en moyenne 24% de l'aide totale au développement de ces pays (voir Tableau A-1 en annexe).

13. La forte volatilité qui caractérise les programmes d'aide en faveur de la région constitue un sujet de préoccupation, notamment en ce qui concerne l'aide pour le commerce. On démontre que cette volatilité influe négativement sur l'efficacité de l'aide. S'il est vrai que globalement l'aide à l'Afrique a été en constante augmentation depuis 2002, le tableau A-2 de l'annexe indique clairement une très forte volatilité des flux d'aide pour le commerce pour de nombreux pays d'Afrique, avec des taux de croissance oscillant entre le positif et le négatif, et également d'énormes écarts dans les volumes. On retrouve la même configuration au niveau des sous régions. En dépit du fait que les données sur les flux d'aide, ventilées par pays, mettent en évidence une volatilité élevée des flux d'une année à l'autre, on constate que la majorité des pays africains enregistre en moyenne une croissance positive durant la période 2002-2006. Les écarts entre pays africains sont également importants en ce qui concerne le revenu par habitant. La moyenne pondérée en 2006 était de 10,7 \$EU, 28 pays parmi les moins avancés, ayant enregistré un taux inférieur.

14. Les donateurs fondent logiquement l'affectation de l'aide sur divers indicateurs par pays. Toutefois, les disparités importantes constatées dans la répartition de cette aide peut entraver le développement des pays et, par conséquent, le développement régional. Prenons le cas d'un pays sans littoral comme l'Éthiopie, qui doit recourir aux ports et aux infrastructures des autres pays. Son développement s'entremêle clairement avec le taux de développement de ses pays de transit. Dans cette optique, et comme on le constate dans le tableau A-3, on ne peut qu'être décourager de voir les voisins de l'Éthiopie, à savoir Djibouti, l'Érythrée et le Kenya figurer parmi les pays dans le continent, qui reçoivent le moins d'aide pour le commerce par habitant.

15. Pour ce qui est des indicateurs élaborés par l'OMC pour déterminer les flux d'aide, les infrastructures économiques, le renforcement des capacités de production et les programmes Comme l'indique le tableau A-4, en 2006, les infrastructures économiques ont absorbé jusqu'à 90% de l'aide totale à certains pays, alors que la moyenne générale est d'environ 34%.

16. A ce stade, il convient de noter que dans le cadre du classement des pays selon les infrastructures économiques, seuls 3 pays (Lesotho, Éthiopie et République centrafricaine) parmi les 15<sup>3</sup> pays africains sans littoral<sup>4</sup>, figurent dans la liste des 20 pays bénéficiaires de l'aide.

17. L'image de l'aide à l'échelle du continent se reflète en partie dans les différentes communautés économiques régionales. Ainsi les analyses concernant les CER, notamment la CEMAC, le COMESA, la CEDEAO, la SADC et l'UMA montrent que l'aide pour le commerce par tête d'habitant varie entre 42 et

<sup>2</sup> Veuillez noter qu'à l'heure actuelle, le SNPC-OCDE n'a pas d'indicateur pour la catégorie OMC « autres besoins liés au commerce » et que l'intention est de jalonneur le système SNPC de manière à séparer le développement du commerce de la catégorie la plus large relative au renforcement des capacités productives.

<sup>3</sup> Ces pays sont : le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, la République Centrafricaine, le Tchad, l'Éthiopie, le Lesotho, le Malawi, le Mali, le Niger, le Rwanda, le Swaziland, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe.

55 \$EU. Les Principales différences entre les régions se situent au niveau des taux de l'aide affectée au titre des catégories de l'OMC par rapport à l'aide globale et qui voient, à titre d'exemple, l'UMA allouer jusqu'à 66% de son budget global d'aide aux infrastructures économiques.

## Marché commun pour l'Afrique australe et orientale (COMESA)

18. Selon les données de l'OCDE, disponibles fin 2008, la région du marché commun pour l'Afrique australe et orientale (COMESA) a reçu, durant la période 2002-2006, 17 milliards \$EU en flux d'aide pour le commerce dont 33,7% au titre de la catégorie des infrastructures économiques, 31,7% au titre du renforcement des capacités de production, 2,8% au titre de la politique et des règlements commerciaux et 31,8% au titre de la catégorie des ajustements liés au commerce (voir Tableau 5).

**Tableau 5 – Flux de l'Aide pour le commerce en faveur du COMESA (en millions \$EU)**

Pays bénéficiaires	Aide totale 2002-2006	% de l'aide/région	Pays bénéficiaires	Aide totale 2002-2006	% de l'aide/région
Burundi	484.32	2.86	Malawi	767.38	4.53
Comores	27.99	0.17	Maurice	223.45	1.32
Djibouti	87.76	0.52	Rwanda	1063.85	6.29
Rep. Dem. Congo	1283.7	7.58	Seychelles	13.62	0.08
Egypte	2650.26	15.66	Soudan	171.38	1.01
Erithrée	154.14	0.91	Swaziland	59.71	0.35
Ethiopie	3210.55	18.97	Ouganda	2140.08	12.64
Kenya	1613.94	9.54	Zambie	1344.59	7.94
Libye	9.72	0.06	Zimbabwe	36.2	0.21
Madagascar	1583.39	9.35			

Source: Calculs effectués par les auteurs selon les données de l'OCDE (2008)

19. Le taux de croissance moyen du financement de l'aide pour la période 2002-2006 se situe à 10,9%, qui inclut une croissance positive de 50% en 2004 et un taux négatif de 22% en 2005, reflétant au niveau régional, une certaine volatilité des flux constatée au niveau des pays. Pour la période 2002-2006, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Ouganda, le Kenya et Madagascar ont reçu environ 70% de l'aide globale pour le commerce en faveur de la région du COMESA. Ces cinq pays représentent près de 60% de la population totale du COMESA

**Table 6: Aide pour le commerce en faveur du COMESA par catégories OMC (en millions \$EU)**

Bénéficiaires	2006				2002-2006			
	Infrastructures économiques	Renforcement des capacités de production (y compris le développement du commerce)	Politiques et règlements en matière de commerce	Ajustements liés au commerce	Infrastructures économiques	Renforcement des capacités de production (y compris le développement du commerce)	Politiques et règlements en matière de commerce	Ajustements liés au commerce
Burundi	31.32	30.37	0.05	93.26	135.73	76.28	0.05	272.26
Comores	3.07	5.16	0.05	1.89	13.09	9.97	0.05	4.88
Djibouti	0.29	1.4	0.05	0	67.06	10.14	0.08	10.48
Rep. Dem. Congo	48.89	92.3	0.2	4.24	227.61	285.61	0.21	770.27
Egypte	127.29	503.08	70.84	0.21	748.15	1432.43	440.93	28.75
Erithrée	0.02	5.21	0.07	0	98.92	55.15	0.07	0
Ethiopie	508.49	138.04	6.42	9.25	1617.52	776.45	6.81	809.77
Kenya	70.85	220.78	1.76	0	739.48	711.6	2.6	160.26
Libye	0	2.35	0	0	0	9.63	0.09	0
Madagascar	54.22	71.67	0.17	100.04	759.36	287.06	0.64	536.33
Malawi	39.36	65.27	2.89	88.71	156.52	277.26	3.84	329.76
Mauriice	0.19	38.52	0.01	0	133.64	76.39	13.17	0.25
Rwanda	47.88	32.89	0.07	223.62	197.13	153.49	0.08	713.15
Seychelles	0.1	3.44	0	0	0.15	12.98	0.37	0.12
Soudan	89.61	23.52	0.05	4.85	99.76	56.34	0.1	15.18
Swaziland	0.06	7.52	0	0	18.99	40.62	0.1	0
Ouganda	52.46	50.54	0.71	165.07	401.19	484.68	1.55	1252.66
Zambie	60.35	189.1	2.05	100.44	291.14	575.07	3.39	474.99
Zimbabwe	0.9	3.52	0.09	0.26	3.88	31.15	0.55	0.62
Aide totale par catégories OMC:	1135.35	1484.68	85.48	791.84	5709.32	5362.3	474.68	5379.73

Source: Calculs des auteurs selon les données de l'OCDE (2008)

## CEDEAO

20. Comme l'indique le tableau 7, le Ghana, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal ont bénéficié pour la période de référence 2002-2006 d'une part cumulée de 58% de l'aide régionale. En chiffres absolus, le Ghana a reçu environ 2.4 milliards \$EU, le Burkina Faso 1.8 \$EU et le Mali 1,2 milliard \$EU. Quoique riche en pétrole, le Nigeria qui représente 52% de la population totale de la CEDEAO, n'a reçu que 7,5% au titre de l'aide à la sous-région, tandis que le Ghana, avec 8% de cette même population, a bénéficié de 23% de l'aide pour le commerce en faveur de la CEDEAO. Les flux d'aide pour le commerce au Burkina Faso, qui constituent les pays sans littoral et de la CEDEAO, se sont élevés à 3,8 milliards \$EU, ce qui représente une part de 34% au niveau régional.

**Table 7 : Flux de l'aide en faveur de la CEDEAO (en million \$EU)**

Pays bénéficiaires	Aide totale 2002-2006	% de l'aide/région	Pays bénéficiaires	Aide totale 2002-2006	% de l'aide/région
Benin	1043.91	9.33	Liberia	54.59	0.49
Burkina Faso	1778.81	15.89	Mali	1184.61	10.58
Cape Vert	365.2	3.26	Niger	890.44	7.96
Cote d'Ivoire	507.31	4.53	Nigéria	850.06	7.60
Gambie	99.6	0.89	Sénégal	1074.14	9.60
Ghana	2453.73	21.92	Sierra Léone	498.46	4.45
Guinée	260.9	2.33	Togo	26.46	0.24
Guinée-Bissau	103.66	0.93			

Source: Calculs des auteurs selon les données de l'OCDE (2008)

21. Pour la période 2002-2006, les flux d'aide pour le commerce vers la CEDEAO ont atteint au total 11,2 milliards \$EU dont 28% ont été affectés aux infrastructures économiques, également 28% au renforcement des capacités de productions, 2% aux politiques et règlements en matière de commerce et 42% aux ajustements liés au commerce (voir Tableau 8). En moyenne, les flux susmentionnés ont progressé à un taux de 11,6%, conforme au taux de croissance moyenne du COMESA.

**Tableau 8 : Aide pour le commerce en faveur de la CEDEAO par catégories OMC (en millions \$EU)**

Bénéficiaires	2006				2002-2006			
	Infrastructures économiques	Renforcement des capacités de production (y compris le développement du commerce)	Politiques et règlements en matière de commerce	Ajustements liés au commerce	Renforcement des capacités de production (y compris le développement du commerce)	Politiques et règlements en matière de commerce	Ajustements liés au commerce	Renforcement des capacités de production (y compris le développement du commerce)
Benin	70.56	38.8	168.7	93.36	340.34	216.71	168.73	318.13
Burkina Faso	5.93	125.53	0.05	145.34	462.67	366.49	5.05	944.6
Cape Vert	20.25	3.1	0.11	16.09	203.53	88.2	0.74	72.73
Cote d'Ivoire	0.37	17.85	0.06	1.35	19.88	51.89	0.16	435.38
Gambie	2.12	13.97	0.05	0.04	55.71	27.72	16.07	0.1
Ghana	67	136.66	3.14	461.85	470.5	552.48	13.63	1417.12
Guinée	30.12	14.16	0.67	0	151.97	103.35	0.67	4.91
Guinée-Bissau	8.99	9.57	0	0.64	49.5	43.92	0.12	10.12
Libéria	47.43	2.83	0.05	1.26	47.61	5.67	0.05	1.26
Mali	8.6	70	0.95	93.55	303.41	359.88	2.33	518.99
Niger	32.87	18.29	0	60.67	173.83	214.8	0.38	501.43
Nigéria	13.49	148.4	16.99	0	308.07	515.57	18.43	7.99
Sénégal	90.9	101	8.33	30.38	360.8	554.72	9.32	149.3
Sierra Léone	3.33	10.8	0.41	28.51	164.6	92.65	0.41	240.8
Togo	0.57	2.29	0	3.14	11.47	8.52	0.03	6.44
<b>Aide totale par catégorie OMC:</b>	<b>402.53</b>	<b>713.25</b>	<b>199.51</b>	<b>936.18</b>	<b>3123.89</b>	<b>3202.57</b>	<b>236.12</b>	<b>4629.3</b>

Source: Calculs effectués par les auteurs selon les données de l'OCDE (2008)

## Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC)

22. Dans le cas de la SADC, la Tanzanie et le Mozambique reçoivent une part cumulée de 53% de l’aide pour le commerce, avec respectivement 4,4 et 2,7 milliards \$EU (voir Tableau 9). Ces deux pays comptent à peine 24% de la population totale de la Communauté. Madagascar et la Zambie figurent également parmi les pays recevant le plus d’aide dans cette sous- région avec respectivement 1,6 et 1,3 milliards \$EU. Les pays les moins lotis en matière d’aide pour le commerce dans cette sous –région sont le Zimbabwe avec 36 millions \$EU, le Botswana avec 34 millions \$EU, le Swaziland avec 60 millions \$EU et le Lesotho avec 77 millions \$EU. Ensemble, ces quatre pays n’absorbent que 1.6% des fonds d’aide au commerce en faveur de la SADC. Il faut rappeler que le Zimbabwe, le Botswana et le Lesotho sont des pays enclavés. Les chiffres concernant les fonds d’Aide à l’Angola sont également bas, atteignant à peine 90 millions \$EU, ce qui ne représente que 0,7% des flux vers cette sous- région. A l’échelle du continent, des flux sont parmi les bas en dépit du fait que l’Angola sortait d’un conflit avec des infrastructures dont l’état exigeait qu’on y porte une attention particulière.

**Tableau 9 : Aide pour le commerce en faveur des pays de la SADC (en millions \$EU)**

Bénéficiaires	Aide totale 2002-2006	% de l’aide/région	Recipient	Aide totale 2002-2006	% de l’aide/région
Angola	89.55	0.67	Mozambique	2684.31	20.14
Botswana	43.19	0.32	Namibia	205.76	1.54
Rep.Dem. Congo.	1283.7	9.63	South Africa	526.89	3.95
Lesotho	77.44	0.58	Swaziland	59.71	0.45
Madagascar	1583.39	11.88	Tanzania	4402.32	33.03
Malawi	767.38	5.76	Zambia	1344.59	10.09
Maurice	223.45	1.68	Zimbabwe	36.2	0.27

*Source:* Calculs effectués par les auteurs selon les données de l’OCDE (2008)

23. En chiffres absolus, la SADC a bénéficié de 13,3 milliards \$EU entre 2002 et 2006, répartis à hauteur de 25% pour le financement des infrastructures économiques, 26% pour le renforcement des capacités de production et 49% pour les ajustements structurels liés au commerce. Ces chiffres montrent une évolution moyenne des flux de plus de 16% et indiquent que, contrairement aux autres CER, la SADC n’a connu aucune décroissance en la matière.

24. Le Tableau 10 indique les principales catégories vers lesquelles sont acheminés les flux d’aide pour le commerce, à l’échelon de la SADC. En tant que région, la SADC a bénéficié d’une aide excédentaire de 3,2 milliards \$EU pour financer le développement de ses infrastructures économique.



**Tableau 10 : Aide pour le commerce en faveur de la SADC par catégories OMC (en millions \$EU)**

Bénéficiaires	2006				2002-2006			
	Infrastructures économiques	Renforcement des capacités de production (y compris le développement du commerce)	Politiques et règlements en matière de commerce	Ajustements liés au commerce	Infrastructures économiques	Renforcement des capacités de production (y compris le développement du commerce)	Politiques et règlements en matière de commerce	Ajustements liés au commerce
Angola	10.04	16.06	3.82	0.07	27.53	57.67	3.86	0.49
Botswana	0.4	1.45	0.06	0	5.07	37.14	0.98	0
Rep. Dem. Congo	48.89	92.3	0.2	4.24	227.61	285.61	0.21	770.27
Lesotho	16.66	0.7	0.46	0	60.35	6.13	0.64	10.32
Madagascar	54.22	71.67	0.17	100.04	759.36	287.06	0.64	536.33
Malawi	39.36	65.27	2.89	88.71	156.52	277.26	3.84	329.76
Maurice	0.19	38.52	0.01	0	133.64	76.39	13.17	0.25
Mozambique	167.83	144.91	3.74	253.48	758.65	549.93	6.78	1368.95
Namibie	88	15.39	0.16	0	139.17	65.92	0.67	0
Afrique du Sud	18.96	95.06	2.12	0	68.52	452.96	5.38	0.03
Swaziland	0.06	7.52	0	0	18.99	40.62	0.1	0
Tanzanie	70.11	140.37	2.48	1540.59	636.32	738.08	9.6	3018.32
Zambie	60.35	189.1	2.05	100.44	291.14	575.07	3.39	474.99
Zimbabwe	0.9	3.52	0.09	0.26	3.88	31.15	0.55	0.62
Total:	575.97	881.84	18.25	2087.83	3286.75	3480.99	49.81	6510.33

Source: Calculs effectués par les auteurs selon les données de l'OCDE (2008)

25. La région de la SADC a bénéficié de la part d'aide la plus élevée dans la catégorie 'ajustements liés au commerce', soit un total de plus de 6,5 milliards \$EU. La Tanzanie, seule, a bénéficié de 46% de la totalité des fonds d'aide affectés aux ajustements structurels au sein de la SADC tandis que certains pays, à savoir le Botswana, la Namibie et le Swaziland n'en ont bénéficié d'aucun. Par ailleurs, les flux destinés au financement des politiques et règlements en matière de commerce se sont avérés négligeables.

## Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)

26. Le Tableau 11 indique que les flux d'aide pour le commerce en faveur de la CEMAC vont essentiellement au financement du développement des infrastructures économiques. Les ajustements et le renforcement des capacités de production absorbent, respectivement, 29% et 25% de ces ressources. Cela se traduit par 880 millions \$EU pour les infrastructures économiques, 551 millions \$EU pour les ajustements structurels et 486 millions \$EU pour le renforcement des capacités de production. L'aide totale pour le commerce en faveur de la région s'élève à un peu moins de 2 milliards \$EU. En chiffres absolus, ce montant pour une région qui demeure la moins intégrée au reste de l'Afrique et au monde, est beaucoup moins élevé si on le compare à ceux dont ont bénéficié les autres CER. Pourtant, les flux d'aide pour le commerce vers la CEMAC pour la période 2002-2006 ont été les plus importants à l'échelle du continent, progressant en moyenne de 38%, et ayant presque doublé en 2005.



**Table 11 : Aide pour le commerce en faveur des pays de la CEMAC (en millions \$EU)**

Bénéficiaires	Aide totale 2002-2006	% de l'aide/région	Bénéficiaires	Aide totale 2002-2006	% de l'aide/région
Cameroun	740.55	38.58	Equatorial Guinea	2.52	0.13
Rep. Centrafricaine.	315	16.41	Gabon	198.85	10.36
Tchad	462.51	24.09	Sao Tome & Principe	31.72	1.65
Rep. du Congo	168.38	8.77	<b>Total CEMAC Aft :</b>	<b>1919.53</b>	<b>100.00</b>

Source: Calculs effectués par les auteurs selon les données de l'OCDE (2008)

27. Le Cameroun est le principal bénéficiaire avec 740 millions \$EU, suivi du Tchad avec 462 millions \$EU. Ces deux pays absorbent 63% des fonds d'aide pour le commerce en faveur de la région.

**Table 12 : Aide pour le commerce en faveur de la CEMAC par catégories OMC (en millions \$EU)**

Bénéficiaires	2006				2002-2006			
	Infrastructures économiques	Renforcement des capacités de production (y compris le développement du commerce)	Politiques et règlements en matière de commerce	Ajustements liés au commerce	Infrastructures économiques	Renforcement des capacités de production (y compris le développement du commerce)	Politiques et règlements en matière de commerce	Ajustements liés au commerce
Cameroun	201.37	51.78	0.13	182.72	334.1	214.3	0.18	191.97
Rep. Centrafricaine	74.68	6.68	0.05	92.04	154.57	49.18	0.05	111.2
Tchad	0.01	1.94	0.05	0	187.26	105.6	0.05	169.6
Rep. du Congo	0.19	16.53	0.03	0	77.59	21.57	0.03	69.19
Guinée Equatoriale	0	0.02	0	0	0.46	2.06	0	0
Gabon	61.25	10.96	0.05	0	107.64	81.42	0.05	9.74
Sao Tome & Principe	1.48	6.39	0	0	19	12.14	0.58	0
<b>Aide totale par catégorie OMC:</b>	<b>338.98</b>	<b>94.3</b>	<b>0.31</b>	<b>274.76</b>	<b>880.62</b>	<b>486.27</b>	<b>0.94</b>	<b>551.7</b>

Source: Calculs effectués par les auteurs selon les données de l'OCDE (2008)

## Union du Maghreb Arabe (UMA)

28. Les flux d'aide au commerce pour la période 2002-2006 se sont élevés au total à environ 3,4 milliards \$EU, ce qui par habitant, signifie que chaque citoyen de l'UMA a reçu 42 \$EU durant cette période. Les flux d'aide pour le commerce à destination de cette région ont progressé de 11.7%.

**Table 13 : Flux d'aide pour le commerce en faveur des pays de l'UMA  
(en millions \$EU)**

Bénéficiaires	% de l'Aide / région	Aide totale					
	2002-2006	2002-2006	2006	2005	2004	2003	2002
Algerie	15.16	518.13	200.61	132.54	35.74	64.53	84.71
Libye	0.28	9.72	2.35	7.37	0	0	0
Maroc	42.28	1445.28	433.46	237.76	293.45	296.4	184.21
Mauritanie	15.01	513.19	125.88	94.71	115.41	105.52	71.67
Tunisie	27.27	932.23	220.36	156.26	101.42	57.36	396.83
<b>Total</b>	<b>100.00</b>	<b>3418.55</b>	<b>982.66</b>	<b>628.64</b>	<b>546.02</b>	<b>523.81</b>	<b>737.42</b>

Source: Calculs effectués par les auteurs selon les données de l'OCDE (2008)

29. Le Maroc est le plus grand bénéficiaire des flux d'aide pour le commerce dans la région de l'UMA. En termes relatifs, ce montant représente 42% du montant total de l'aide à la région. La Tunisie vient en deuxième position avec 932 millions \$EU, soit 27% de l'aide régionale tandis que l'Algérie prend la troisième place avec 518 millions \$EU, soit 15%. Les flux affectés à la Mauritanie se sont élevés à 513 millions \$EU, soit 15% de l'aide régionale et enfin ceux destinés la Libye ont atteint à peine 10 millions \$EU, soit 0,2% de l'aide totale à l'Union.

30. A l'échelle de l'UMA, 66% du montant total des flux d'aide pour le commerce, soit 2,3 milliards \$EU, ont été dispensés aux infrastructures économiques. Comme le montre le Tableau 14, 27% de ces ressources ont été consacrés au renforcement des capacités de production, 5% aux ajustements en relation avec le commerce et tout juste 1,5 % aux politiques et règlements commerciaux.

**Table 14 : Aide en faveur de l'UMA par catégories OMC (en millions \$EU)**

Bénéficiaires	2006				2002-2006			
	Infrastructures économiques	Renforcement des capacités de production (y compris le développement du commerce)	Politiques et règlements en matière de commerce	Ajustements liés au commerce	Infrastructures économiques	Renforcement des capacités de production (y compris le développement du commerce)	Politiques et règlements en matière de commerce	Ajustements liés au commerce
Algérie	171.02	9.45	20.14	0	374.93	119.56	23.64	0
Libye	0	2.35	0	0	0	9.63	0.09	0
Maroc	375.08	58.05	0.33	0	1161.97	271.77	10.89	0.65
Mauritanie	95.01	24.61	0.05	6.21	272.61	232.76	0.65	7.17
Tunisie	76.54	73.24	0.14	70.44	448.01	296.51	20.33	167.38
<b>Aide totale par catégorie OMC:</b>	<b>717.65</b>	<b>167.7</b>	<b>20.66</b>	<b>76.65</b>	<b>2257.52</b>	<b>930.23</b>	<b>55.6</b>	<b>175.2</b>

Source: Calculs effectués par les auteurs selon les données de l'OCDE (2008)

## Aide pour le commerce: aspects liés à la demande

31. Dans cette section nous proposons, par le truchement de certains indicateurs macroéconomiques de l'OMC<sup>5</sup>, une analyse des aspects de l'initiative d'aide pour le commerce liés à la demande. Cette analyse devrait nous permettre de déterminer si, dans l'équation, les flux d'aide correspondent bien à la demande. Plusieurs de ces indicateurs donnent des informations utiles sur les points faibles particuliers des assises

économiques et commerciales d'un pays donné. La raison du choix des indicateurs est d'essayer de traiter les différents aspects du commerce en Afrique, notamment ceux relatifs aux institutions, aux infrastructures, aux politiques commerciales et aux capacités de production. Quelques-uns de ces indicateurs sont fournis dans cette section pour faire, nous l'espérons, l'objet d'un examen critique qui pourrait nous donner une idée concrète sur la question de savoir si les flux et dépenses d'aide pour le commerce, abordés dans la section précédente, concordent avec les demandes élevées qui s'y rapportent

## Indice de performance Logistique

32. L'Indice de performance logistique<sup>4</sup>, montré dans le Tableau 15, et la ventilation de l'ensemble de ses indicateurs, permet une étude comparative internationale des écarts en matière de logistiques entre pays et régions dans le monde. Les déficiences logistiques constituent une contrainte majeure ciblée par les programmes d'aide pour le commerce. Par conséquent, un examen de l'indice de performance logistique et de ses composants devrait nous permettre de voir quels sont les pays ou les sous-régions qui justifient une attention particulière en ce qui concerne la fourniture de l'aide pour le commerce. En d'autres termes, l'indice de performance logistique est une mesure indicative de la demande d'aide.

33. Les pays classés en tête de liste, selon l'indice de performance, jouent un rôle essentiel dans l'industrie de la logistique, tandis que ceux figurant au bas de cette liste sont, comme le montre l'étude, africains pour la plupart et souvent pris au piège du cercle vicieux du manque d'efficacité et de réglementation tatillonne, services de qualité médiocre, résultats commerciaux insuffisants et sous-investissement.

**Tableau 15: Indice de performance logistique pour la région africaine**

Rank	Classement International selon l'Indice.	Pays	Points indicels	Rank	Classement international selon l'Indice	Pays	Points indicels
1	24	Afrique du Sud	3.53	23	108	Lesotho	2.3
2	57	Sao Tome and Principe	2.86	24	109	Mali	2.29
3	60	Tunisie	2.76	25	110	Mozambique	2.29
4	62	Guinée	2.71	26	113	Burundi	2.29
5	64	Soudan	2.71	27	114	Zimbabwe	2.29
6	67	Mauritanie	2.63	28	116	Guinée-Bissau	2.28
7	76	Kenya	2.52	29	119	Togo	2.25
8	77	Gambie	2.52	30	120	Madagascar	2.24
9	83	Ouganda	2.49	31	121	Burkina Faso	2.24
10	84	Cameroun	2.49	32	124	Erithrée	2.19
11	85	Comores	2.48	33	125	Ghana	2.16
12	86	Angola	2.48	34	126	Namibie	2.16
13	89	Benin	2.45	35	127	Somalie	2.16
14	91	Malawi	2.42	36	132	Maurice	2.13
15	93	Nigeria	2.4	37	134	Gabon	2.1
16	94	Maroc	2.38	38	137	Tanzanie	2.08
17	97	Egypte	2.37	39	140	Algérie	2.06
18	100	Zambie	2.37	40	142	Tchad	1.98
19	101	Sénégal	2.37	41	143	Niger	1.97
20	102	Côte d'Ivoire	2.36	42	144	Sierra Léone	1.95
21	104	Ethiopie	2.33	43	145	Djibouti	1.94
22	105	Libéria	2.31	44	148	Rwanda	1.77

Source: Banque mondiale

4 L'indice de performance logistique se décompose selon les indicateurs ci-après: Douanes, Infrastructures, transport international des marchandises, compétence logistique, suivi et recherche systématique, coûts et délais de mise en œuvre de la logistique interne. Pour de plus amples informations sur la structure de l'indice, veuillez vous référer à l'adresse [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org).

34. l'indice de performance globale montre que les CER<sup>5</sup> sont en apparence d'un niveau égal et que leurs indices se reflètent dans ceux des pays qui les composent. Ainsi, les pays de l'UMA ont l'indice le plus élevé, soit en moyenne 2,46 tandis que le COMESA et la CEDEAO enregistrent l'indice le plus bas avec un taux moyen de 2,30. En ce qui concerne les infrastructures, les sous- indices montre que les pays de la CEDEAO sont les plus moins performants parmi les CER sélectionnées.

**Tableau 16 : Classement des CER sélectionnées, selon l'Indice de performance logistique**

CER	Indice international	Douanes	Infrastructures	Transport International des march.	Compétence logistique	Suivi & rech.syst.	Coûts de la logistique interne	Délais
CEMAC	2.36	2.33	2.10	2.31	2.27	2.35	3.36	2.80
CEDEAO	2.30	2.11	2.07	2.35	2.31	2.28	2.89	2.72
COMESA	2.30	2.11	2.09	2.32	2.30	2.31	2.94	2.70
SADC	2.40	2.30	2.23	2.44	2.31	2.32	3.00	2.80
UMA	2.46	2.26	2.30	2.55	2.30	2.48	2.97	2.90
<b>Sub-Saharan Africa</b>	2.35	2.21	2.11	2.36	2.33	2.31	2.98	2.77

Source: Banque mondiale (2008)

35. Il ressort clairement du tableau 16, que dans la perspective logistique, les infrastructures constituent l'argument principal en faveur de l'aide à la région africaine. Les contraintes liées aux infrastructures semblent fortement affecter la logistique commerciale et la compétitivité des pays, et sont apparemment les plus difficiles à surmonter. Le coût élevé du développement et de l'entretien des infrastructures en est, sans doute, la principale cause. Les investissements requis pour les infrastructures sont hors de portée de nombreux pays africains, notamment des PMA, d'où la nécessité de l'aide au développement et surtout de l'importance de l'aide pour le commerce.

## Sous- indice de commerce frontalier

36. Le commerce frontalier est une composante de l'indice sur la facilité de faire des affaires, élaboré par la Société financière internationale (International Finance Corporation). Cet indice particulier regroupe des informations sur les documents, les délais et les coûts des exportations et des importations. L'indice est justifié par le fait que plus le nombre de documents à remplir dans le cadre des procédures d'importation et d'exportation est grand, plus il faut de temps pour gérer lesdites procédures, ainsi que les opérations de fret. Ce qui signifie que plus les frais des opérations d'import-export sont élevés, plus le commerce frontalier régionale et international est difficile. Comme pour l'indice de performance logistique, la couverture du commerce frontalier de la région de l'Afrique est vaste, intégrant 51 pays africains dans le classement. Le sous- indice saisi les problèmes de facilitation auxquels sont confrontés les pays africains en matière de commerce. Il est utile de rappeler que la facilitation du commerce est l'un des trois grands domaines prioritaires recensés par les pays d'Afrique qui doivent faire rapidement l'objet d'une aide pour le commerce si on veut qu'ils obtiennent des résultats immédiats.

<sup>5</sup> Le lecteur doit garder à l'esprit que certains pays membres des CER soumises à l'analyse ne figurent pas dans ladite analyse, et que les résultats sont donc affectés par le manque de données des pays manquants.

**Tableau 17 : Classification des activités de commerce frontalier**

Pays	Rank		Pays	Rank		Pays	Rank	
	Monde	Afrique		Monde	Afrique		Monde	Afrique
Maurice	20	1	Algérie	118	18	Zambie	153	35
Egypte	24	2	Gabon	128	19	Swaziland	154	36
Djibouti	35	3	Comores	129	20	Côte d'Ivoire	155	37
Tunisie	38	4	Benin	129	21	Mauritanie	158	38
Cap Vert	56	5	Sierra Leone	132	22	Tchad	159	39
Sénégal	60	6	Guinée Equatoriale	133	23	Rep. Dem.Congo..	160	40
Maroc	64	7	Cameroun	137	24	Zimbabwe	162	41
Gambie	73	8	Soudan	139	25	Erithrée	163	42
Ghana	76	9	Mozambique	140	26	Mali	166	43
Togo	84	10	Lesotho	141	27	Malawi	167	44
Sao Tome & Principe	88	11	Nigéria	144	28	Rwanda	168	45
Seychelles	90	12	Ouganda	145	29	Niger	169	46
Tanzanie	103	13	Afrique du Sud	147	30	Burundi	170	47
Madagascar	109	14	Kenya	148	31	Angola	172	48
Guinée	110	15	Botswana	149	32	Burkina Faso	173	49
Guinée-Bissau	111	16	Namibie	150	33	Rep. Centrafricaine.	175	50
Libéria	115	17	Ethiopie	152	34	Rep.Congo.	176	51

Source: Banque mondiale (2008)

37. Le coût des échanges augmentent, d'une part, le prix intérieur des marchandises et, restreignent, d'autre part, la capacité des entreprises à exporter vers l'étranger. À cet égard, l'Afrique demeure la région du monde où les opérations d'import-export sont les plus difficiles.

38. Le Tableau A-5, porté en annexe, résume par sous-catégorie, les procédures d'exportation de presque tous les pays d'Afrique. En ce qui concerne les coûts, les plus élevés sont ceux qui touchent au transport intérieur et à la manutention ou déplacement physique des marchandises, tant à l'importation qu'à l'exportation, du port à l'usine, et vice versa. S'agissant des procédures d'exportation, les pays les moins performants en la matière sont les pays sans littoral. Pour ce qui est du nombre de jours requis pour l'acquittement des procédures d'importation / exportation, l'élaboration des documents constitue la procédure qui nécessite le plus de temps et ce, en dépit du fait que le transport des marchandises à travers les pays d'Afrique est déjà très difficile. On peut constater cela par les problèmes logiciels que reflète ce nombre dans la demande d'aide pour le commerce et la question est de savoir comment mieux faire correspondre l'offre à cette demande. En d'autres termes, si on place le développement des infrastructures comme étant un élément essentiel pour le commerce, on devrait en même temps répondre aux problèmes en relation avec l'élément logiciel.

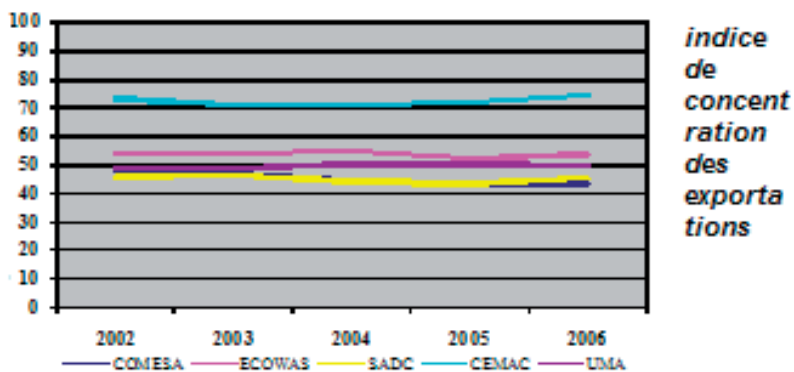
## Indice de concentration des exportations

39. La base de données *Indicateurs du commerce mondial* de la Banque mondiale fournit un large éventail d'indicateurs. Les indicateurs sont utilisés pour tenter de mieux comprendre, malgré les contraintes commerciales, les résultats commerciaux des pays africains dans une perspective régionale. Parmi ces indicateurs, on peut citer le taux de croissance réel en volume global de commerce, l'intégration commerciale (ouverture), la part de ce volume dans le marché mondial et l'indice de concentration des exportations. Ce dernier est l'élément sur lequel le présent document se focalise, car il concerne la catégorie d'aide pour le commerce relative au renforcement des capacités de production.

40. Cet indicateur reflète le degré de concentration des exportations d'un pays donné. La concentration des exportations, ou manque de diversification des exportations, est l'un des principaux problèmes des économies africaines qui ont trop souvent tendance à lier leur développement économique à l'exportation de quelques produits de base, principalement les combustibles et les produits miniers. Ces quelques produits de base fournissent généralement la plus grande part des ressources budgétaires et des recettes en devises de la plupart des Etats africains. Mais ils sont également exposés à une forte volatilité comme source de revenu et de devises, car les produits primaires sont soumis aux aléas des prix internationaux. Toutefois, en diversifiant les exportations, l'impact des cycles négatifs ou la forte baisse des prix internationaux aurait un impact moindre sur l'économie. L'appui à l'aide au commerce devrait contribuer à résoudre ce problème de diversification car il pourrait permettre aux pays africains de renforcer leurs capacités productives et, ainsi, d'exploiter les différents segments des chaînes de valeur de la production et de l'offre.

41. La figure 1 montre que, pour la période 2002-2006, aucune des CER choisies n'a amélioré son indice de concentration des exportations ; en particulier, la CEMAC a vu son indice passer de 72,2 en 2005 à 74,3, en 2006. en revanche, le COMESA montre une légère amélioration, passant de 47,7 en 2002 à 43,7 en 2006. la CEMAC est la région où existe le plus fort indice de concentration des exportations en Afrique avec une moyenne de 72,7 en 2002-2006 tandis que la CEDEAO enregistre une moyenne de 53.7. Pour la même période de référence, la SADC est la région marquée par la plus importante diversification, avec un indice moyen de concentration des exportations de 44,5. Le tableau 18 montre le niveau de performance des pays dans les différentes CER. La demande pour cette catégorie d'aide pour le commerce est plus élevée dans la région de la CEMAC, qui montre le plus mauvais indice de concentration des exportations.

**Figure 1 - Concentration des exportations: tendance par CER**



Source: Banque mondiale (2008)

**Tableau 18 : Indice de concentration des exportations**

CER	Pays	Moy. 2002-2006	CER	Pays	Moy. 2002-2006
<b>COMESA</b>	Burundi	61,68	<b>CEDEAO</b>	Bénin	60,18
	Comores	72,68		Burkina Faso	62,94
	Djibouti	20,77		Cap Vert	43,63
	Congo, Rep. Dem.	50,43		Côte d'Ivoire	36,48
	Egypte, Rep. Arabe	31,45		Gambie	38,14
	Erythrée	29,80		Ghana	44,50
	Ethiopie	41,56		Guinée	59,08
	Kenya	24,72		Guinée-Bissau	68,02
	Libye	81,97		Liberia	..
	Madagascar	24,74		Mali	69,92
	Malawi	54,09		Niger	48,58
	Maurice	31,37		Nigeria	90,88
	Ouganda	25,90		Sénégal	23,87
	Rwanda	47,77		Sierra Leone	75,05
	Seychelles	66,32		Togo	30,07
	Soudan	74,93		Moyenne CEDEAO :	53,67
	Swaziland	42,84		Afrique du Sud	13,43
	Zambie	52,95		Angola	93,78
	Zimbabwe	21,09		Botswana	75,42
	Moyenne COMESA :	45,11		Congo, Rep. Dem.	50,43
<b>CEMAC</b>	Cameroun	48,39	Lesotho	41,89	
	République Centrafricaine	49,52	Madagascar	24,74	
	Congo, Rep.	79,40	Malawi	54,09	
	Gabon	78,87	Maurice	31,37	
	Guinée Equatoriale	90,50	Mozambique	54,40	
	Sao Tomé & Principe	89,86	Namibie	30,23	
	Tchad	--	Swaziland	42,84	
	Moy. CEMAC :	72,76	Tanzanie	35,85	
<b>UMA</b>	Algérie	57,18	Zambie	52,95	
	Libye	81,97	Zimbabwe	21,09	
	Maroc	16,48			
	Mauritanie	74,05	Moyenne SADC :	44,46	
	Tunisie	19,02			
	Moyenne UMA :	49,74	Moyenne pour l'Afrique :	51,13	
		<b>Afrique</b>			

Source : Banque mondiale (2008)

## Compétitivité africaine

42. L'indice de compétitivité, relie de nombreux indicateurs de la demande d'aide pour le commerce évoqués ci-dessus. Le Rapport sur la compétitivité en Afrique pour l'année 2007 est une bonne source d'indicateurs de la demande d'aide pour le commerce. L'indice de compétitivité pour 2007 concernant 29 pays africains<sup>6</sup> est présenté dans le tableau 19. La composition de l'indice final est assez large, reposant sur neuf piliers : les institutions, les infrastructures, la macroéconomie, la santé et l'éducation primaire, l'enseignement supérieur et la formation, l'efficacité du marché, la maturité technologique, la sophistication des affaires et de l'innovation. Les pays qui présentent un très faible indice de compétitivité pourraient bénéficier de l'aide pour le commerce afin d'améliorer leur position, surtout si la catégorie dont les résultats sont médiocres, par exemple l'infrastructure, est directement liée aux résultats commerciaux.

6 Ces pays sont les suivants : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Egypte, Ethiopie, Gambie, Kenya, Lesotho, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Tanzanie, Tchad, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

**Tableau 19 : Classement mondial de la compétitivité établi par le Forum économique mondial pour 2007**

Pays	Classement mondial	Classement en Afrique	Pays	Classement mondial	Classement en Afrique
Tunisie	29	1	Madagascar	113	16
Afrique du Sud	46	2	Lesotho	115	17
Maurice	58	3	Ouganda	116	18
Egypte	65	4	Zambie	117	19
Maroc	72	5	Mauritanie	118	20
Libye	73	6	Burkina Faso	119	21
Algérie	76	7	Malawi	120	22
Botswana	83	8	Zimbabwe	121	23
Namibie	88	9	Mali	122	24
Kenya	97	10	Ethiopie	123	25
Nigeria	102	11	Mozambique	124	26
Gambie	104	12	Tchad	126	27
Bénin	107	13	Burundi	127	28
Tanzanie	108	14	Angola	128	29
Cameroun	111	15			

Source : Forum économique mondial (2007)

43. Dans l'indice de compétitivité, le pilier de l'infrastructure est une valeur cumulée de six sous-indices : la qualité de l'offre globale, la qualité du transport ferroviaire, la qualité du transport portuaire, la qualité de l'infrastructure du transport aérien, la qualité de la fourniture d'électricité et des lignes téléphoniques. Ces sous-indices vont de 1 à 7, c'est-à-dire, des sous-développés jusqu'à ceux qui sont aussi développés que les meilleurs du monde, selon l'avis des cadres ayant participé à l'enquête de 2006. D'après le tableau 20, il est intéressant de noter que le transport ferroviaire est perçu comme la plus faible des infrastructures en Afrique, avec de très faibles résultats au niveau des pays. Pourtant, beaucoup reconnaissent que le transport ferroviaire est l'un des moyens les plus rentables pour les échanges commerciaux. La demande d'aide pour les corridors de transport qui incluent le transport ferroviaire existe donc dans tous les pays africains comme le montre le tableau 20.



**Tableau 20 : Compétitivité 2007:Ventilation du pilier infrastructures**

Pays	Qualité de l'infrastructure globale	Qualité de l'infrastructure ferroviaire	Qualité de l'infrastructure portuaire	Qualité de l'infrastructure du transport aérien	Qualité de l'approvisionnement en électricité
Afrique du Sud	4,6	3,5	4,4	5,8	4,1
Algérie	3,1	2,0	3,1	3,5	4,2
Angola	1,9	1,5	2,5	3,3	2,2
Bénin	2,2	1,3	2,5	2,6	2,8
Botswana	4,0	3,3	2,7	3,8	4,9
Burkina Faso	2,1	2,0	1,8	2,9	3,1
Burundi	2,0	1,2	1,9	2,4	1,8
Cameroun	1,8	1,7	2,2	2,2	2,7
Egypte	3,8	3,3	3,5	4,7	5,0
Ethiopie	2,2	1,3	1,4	4,5	3,6
Gambie	3,0	1,3	3,9	3,9	2,4
Kenya	2,3	1,9	3,2	5,0	3,1
Lesotho	2,2	1,4	1,9	2,2	3,2
Libye	2,2	1,2	2,3	2,9	4,0
Madagascar	2,2	1,5	2,3	3,2	2,0
Malawi	2,3	1,8	1,7	2,8	2,7
Mali	2,6	1,6	1,4	2,7	3,3
Maroc	3,7	3,1	3,8	4,5	5,0
Mauritanie	1,7	1,8	2,4	2,5	3,0
Maurice	4,5	1,6	4,8	5,3	5,6
Mozambique	2,3	1,8	2,6	3,5	3,4
Namibie	4,8	3,7	5,0	4,9	5,0
Nigeria	2,6	1,8	2,8	3,5	1,8
Ouganda	2,8	1,5	1,9	3,3	1,5
Tanzanie	2,9	2,8	3,4	3,7	2,1
Tchad	1,5	1,4	1,4	2,1	1,2
Tunisie	4,7	4,4	4,8	5,0	5,5
Zambie	1,9	1,6	1,9	4,6	5,5
Zimbabwe	2,9	2,7	3,0	2,6	2,2
Moyenne de 29 pays africains :	2,8	2,1	2,8	3,6	3,3

Source : Forum économique mondial (2008)

44. La qualité du transport aérien semble répondre à la demande des dirigeants en Afrique et le sous-indice correspondant est en moyenne le meilleur parmi les sous-indices considérés. Toutefois, il n'est pas surprenant de noter que sous la variable infrastructures portuaires tous les pays africains sans littoral sont au bas de la liste. C'est un point important que les fonds d'aide pour le commerce devraient traiter en urgence. Les pays africains sans littoral sont parmi les plus pauvres du monde et les améliorations des infrastructures sont nécessaires pour relever la compétitivité des pays qui ne sont pas à blâmer s'ils sont loin des côtes et des voies maritimes internationales.

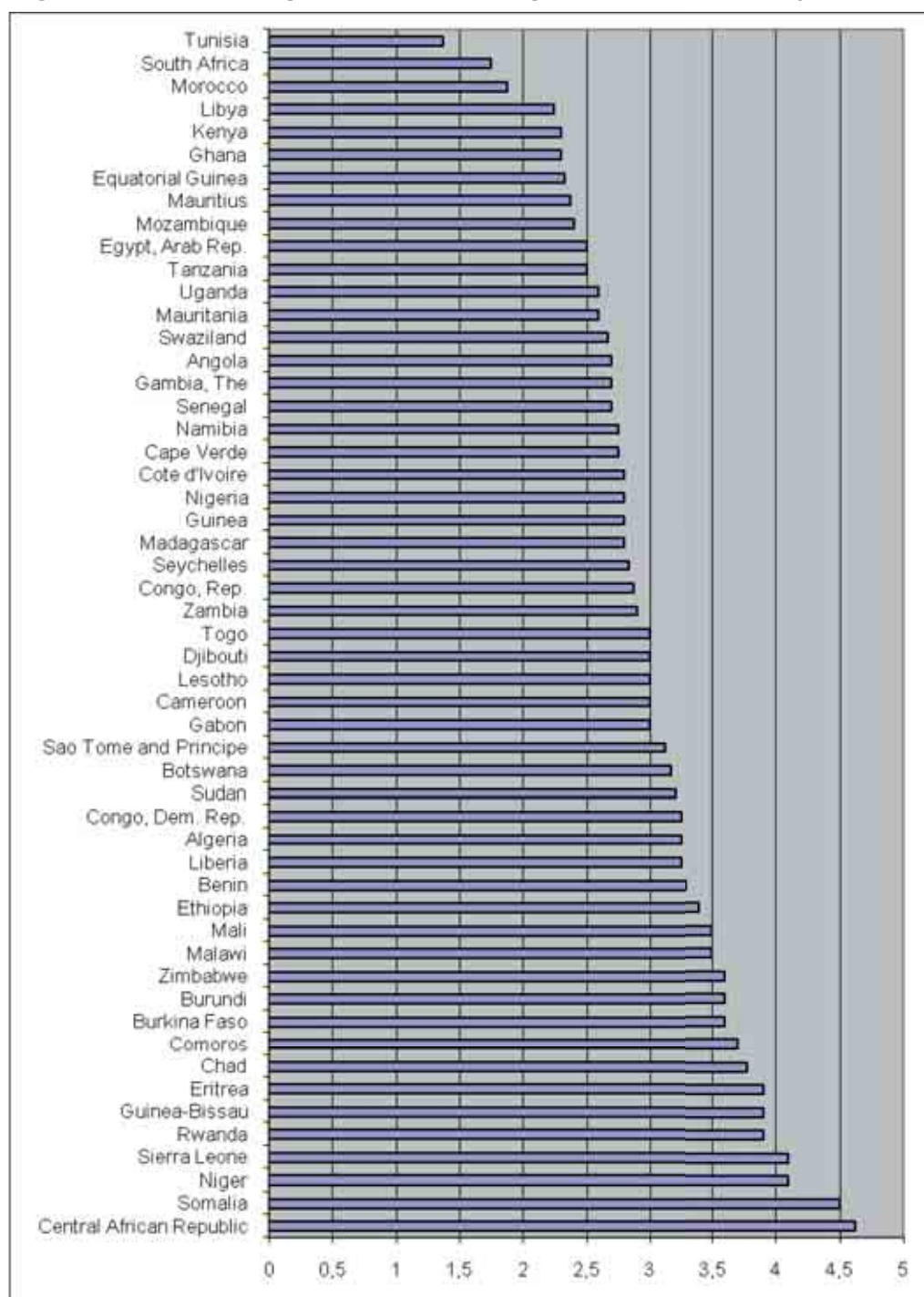
45. La qualité de l'approvisionnement en électricité est également une variable représentative pertinente, l'inefficacité de la fourniture d'électricité affecte la capacité productive d'un pays et sa compétitivité internationale. Comme indiqué précédemment, de nombreux pays emploient actuellement une part importante de l'aide qu'ils reçoivent pour améliorer leur réseau de distribution d'électricité, en finançant des projets de développement de la transmission / distribution électrique ou des centrales hydroélectriques représentés dans les codes par objet de l'OCDE.

## **La réalité de l'aide pour le commerce en Afrique –l'offre correspond t-elle à la demande ?**

46. L'analyse effectuée jusqu'ici dans le présent document montre qu'il y a un besoin d'aide pour le commerce en Afrique. Le document montre également la situation de l'offre d'aide pour le commerce. Dans cette section, le document tente d'apporter des réponses à la question posée dans son titre : est-ce que l'offre correspond à la demande potentielle d'aide pour le commerce en Afrique? Selon l'image reflétée par les indicateurs de la demande d'aide pour le commerce et compte tenu des 33 PMA et 15 pays sans littoral, l'Afrique représente une énorme demande potentielle d'aide pour le commerce. Et si l'on exclue un certain nombre de pays riches en ressources minérales et les pays exportateurs de produits de base, tels que la Guinée équatoriale et la Libye, qui disposent actuellement d'énormes recettes de l'État, tous les autres pays, bien que présentant des besoins différents, bénéficieraient énormément de l'initiative de l'aide pour le commerce. Toutefois, les flux d'aide sont rares et pour réaliser des rendements et des gains plus élevés, il est important de mettre en place un processus plus efficace d'affectation et de sélection de l'aide. Ayant à l'esprit la lutte commune pour le développement dans laquelle la majorité des pays africains sont engagés actuellement, en termes d'efficacité de l'aide, il est important de faire la lumière sur les aspects quantitatifs et qualitatifs des flux d'aide pour le commerce afin de permettre le contrôle des actions visant à renforcer l'efficacité de l'affectation aux pays bénéficiaires.

47. Le document a largement insisté sur un certain nombre d'indicateurs qui, étant liées au commerce, peuvent être utiles pour évaluer les résultats et les capacités commerciales des pays. L'objectif de cette partie de l'analyse consiste à utiliser ces indicateurs pour faire correspondre la demande avec l'offre. En termes généraux, concernant les résultats commerciaux, les pays africains utilisateurs potentiels de l'aide sont ceux ayant des taux de croissance des exportations très bas ou négatifs, des parts de marché très faibles ou en recul, une forte concentration des exportations et un manque de diversification des exportations. Concernant la capacité commerciale potentielle, les consommateurs de l'aide pour le commerce ont de faibles niveaux d'infrastructures, un faible niveau de compétitivité, de médiocres institutions et politiques liées au commerce, de faibles douanes et, en général, des politiques macroéconomiques de piètre qualité. On peut supposer que les pays affichant de faibles indicateurs sont ceux qui ont un plus grand besoin de l'aide pour le commerce.

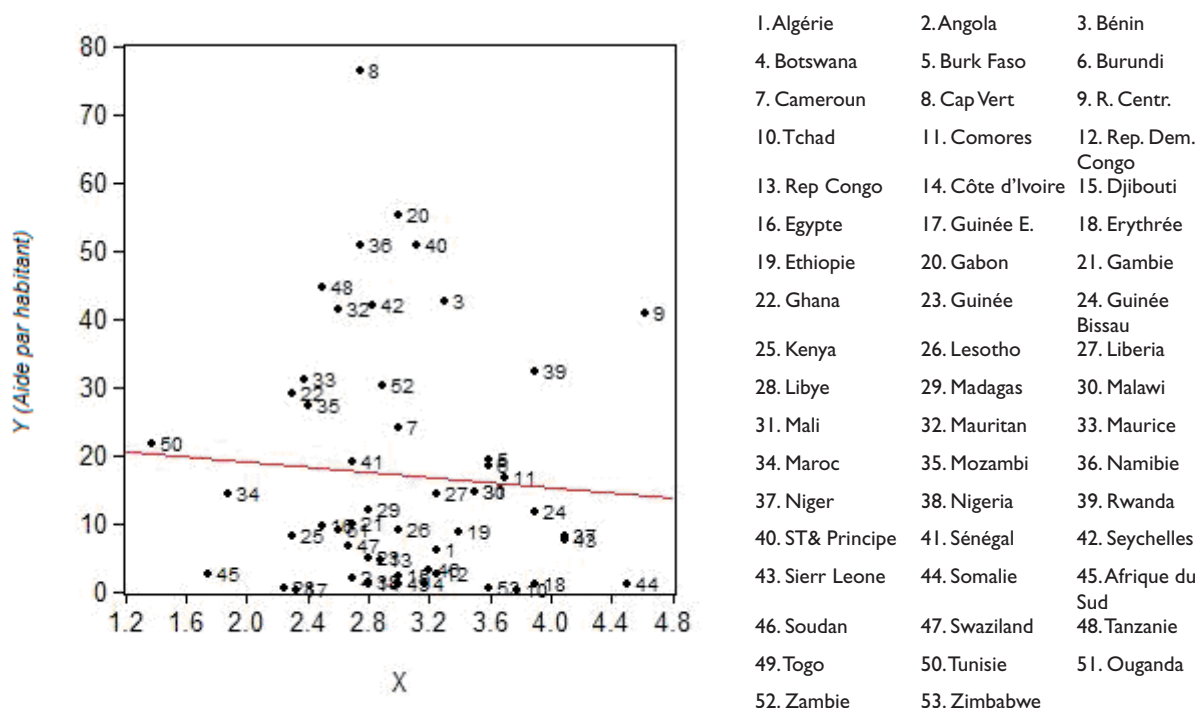
**Figure 2 - Demande potentielle d'aide pour le commerce (résultats moyens)**



Source: Calculs des auteurs selon les données de la Banque mondiale (2008)

48. Etant donné que les pays dont les besoins sont les plus importants sont ceux qui affichent les résultats les plus faibles dans l'ensemble des indicateurs liés au commerce, notamment la croissance des échanges en termes réels, la concentration des exportations, l'évaluation des politiques et institutions du pays, les auteurs du présent document ont, sur la base de travaux antérieurs effectués par certains chercheurs de la Banque mondiale, élaboré des classements quintiles pour chacun des indicateurs sélectionnés, puis ont élaboré un classement final avec les résultats moyens de chaque pays africain. Les classements quintiles ont été établis en répartissant 20% des pays les plus performants en quintile 1, puis 20% suivants en quintile 2 et ainsi de suite. Les 20% de pays les moins performants forment le quintile 5. Tous les indicateurs ont le même poids. Comme le montre clairement la figure 3, les pays qui, selon les indicateurs, ont le plus besoin d'aide sont ceux qui affichent, en moyenne, les résultats les plus élevés dans l'ensemble des onze classements quintiles élaborés selon les onze différents indicateurs.

**Figure 3 - Demande potentielle et aide par habitant en 2006**



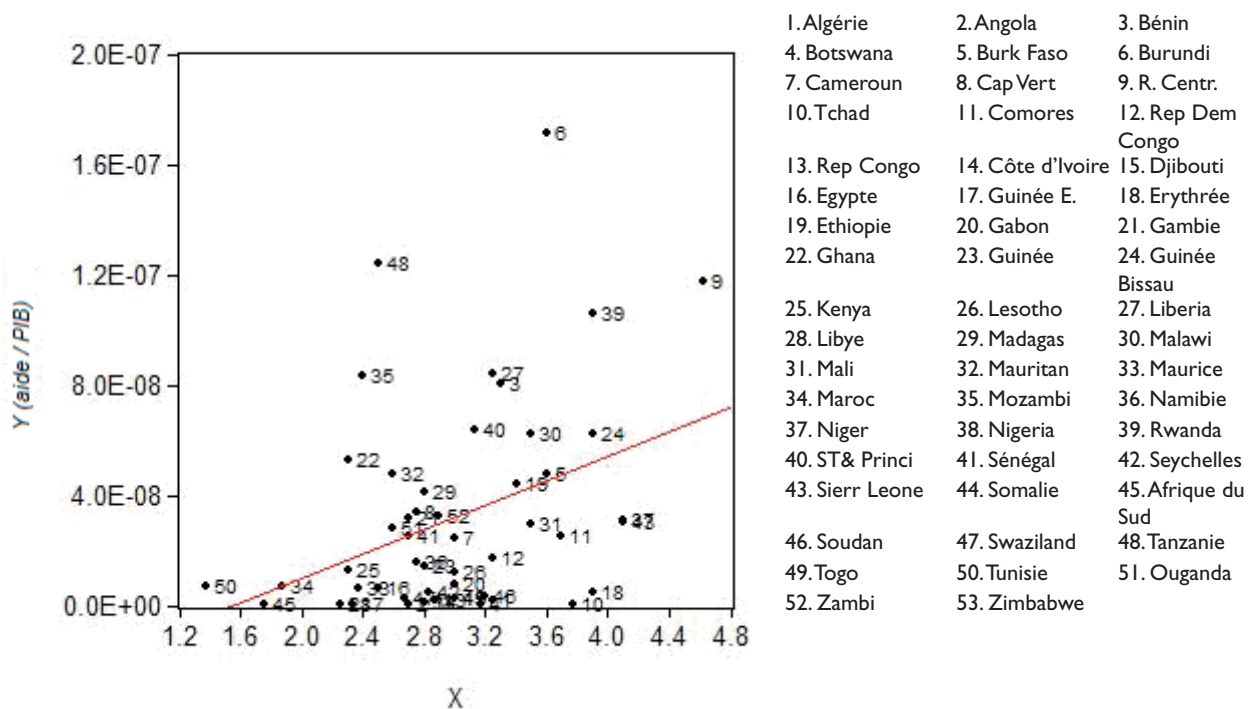
Source: Calculs des auteurs selon les données de la Banque mondiale (2008) et de OCDE (2008)

49. Les pays suivants forment le quintile le moins performant : République centrafricaine, Somalie, Sierra Leone, Niger, Erythrée, Guinée-Bissau, Rwanda, Tchad, Comores, Zimbabwe et Burundi. A part le Zimbabwe, tous ces pays sont des PMA, et six sur onze pays sont des pays sans littoral. De même, en termes de PIB par habitant, les résultats sont conformes aux attentes. Selon la Banque mondiale, en 2007, à l'exception du Zimbabwe, tous ces pays ont moins de 300 dollars par habitant, le Burundi, la Guinée-Bissau, le Niger et l'Érythrée n'atteignant pas 200 dollars par habitant. Dans l'avant dernier quintile, on trouve le Burkina Faso, le Mali, le Malawi, l'Éthiopie, le Bénin, la République démocratique du Congo, l'Algérie, le Libéria, le Soudan, le Botswana et le Togo. Là encore, les résultats s'accordent avec les attentes. Outre l'Algérie et le Botswana, tous deux pays en développement, le reste sont des PMA, et beaucoup d'entre eux sont des pays enclavés.

50. Pour faire correspondre la demande potentielle avec la fourniture d'aide et de voir si les pays africains ayant le plus besoin d'aide sont effectivement ceux qui bénéficient le plus de cette aide, l'étude examine la fourniture d'aide par habitant et aussi en tant que ratio du PIB nominal – par rapport aux valeurs de 2006 - et son rapport avec la mesure de la demande potentielle des pays. Le raisonnement est que plus la demande potentielle est élevée plus le montant de l'aide reçue doit être élevé par habitant et en tant que ratio du PIB du pays.

51. La figure 3 montre la relation entre une variable représentative de demande potentielle et la fourniture d'aide par habitant, et la relation linéaire entre les deux variables est identifiée par une valeur de corrélation négative très faible de 0,0706, ce qui suggère une relation extrêmement faible. En termes économiques, cela revient à dire qu'il n'y a pas de relation directe entre l'offre et la demande et que l'augmentation du niveau de la demande d'aide potentielle ne se traduit pas par des niveaux plus élevés de fourniture d'aide.

**Figure 4 – Demande potentielle et aide en tant que ratio du PIB en 2006**



**Source :** Calculs des auteurs selon les données de la Banque mondiale (2008) et de l'OCDE (2008)

52. En termes de fourniture d'aide exprimée en ratio sur le PIB du pays, la fourniture d'aide est plus ou moins en corrélation avec la demande potentielle des pays. On a constaté une corrélation positive, bien qu'elle ne soit pas forte, ce qui signifie que les pays ayant les PIB les plus importants en Afrique reçoivent le plus d'aide pour le commerce. C'est le résultat attendu. Parmi les pays au même niveau de développement, les grandes économies ont besoin d'investissements plus importants en infrastructures, réformes de la politique et capacité de production. Selon la ligne de régression de la figure 4 - la corrélation est de 0,37013 - en 2006, un certain nombre de pays africains ont reçu des montants d'aide en dessous de leur demande potentielle. Certes, ces pays sont ceux en dessous de la ligne rouge, parmi eux, on trouve le Tchad, les Comores, la République démocratique du Congo, l'Erythrée, le Niger, le Gabon, le Cameroun, le Kenya et la Côte d'Ivoire. Par contre, selon la figure 4, le montant de l'aide qu'un certain nombre de pays africains ont reçue dépasse leur demande potentielle. Parmi ces pays on trouve le Burundi, la Tanzanie, la République centrafricaine, le Rwanda, le Ghana, le Bénin, le Libéria, le Mozambique, Sao Tomé et Principe et Madagascar. Comme indiqué plus haut, certains de ces pays, dont la Tanzanie, la République centrafricaine et le Mozambique reçoivent les parts les plus élevées de l'aide sur le total de l'APD en Afrique. Par habitant, Sao Tomé et Principe est le plus grand bénéficiaire de l'aide en termes absolus, Madagascar est parmi les plus grands bénéficiaires.

53. Une analyse statistique réalisée empiriquement pour identifier les déterminants de l'aide a fourni des informations très utiles. Par habitant, les pays africains bénéficient davantage d'aide lorsque la gouvernance publique est saine et efficace. Il y a une forte corrélation entre l'indice d'affectation de ressources de la Banque mondiale et l'affectation effective des fonds. Comme pour d'autres secteurs pour lesquels l'APD est une source de financement, la gestion macro-économique non populiste, les institutions publiques modernes, un environnement économique sain, un cadre juridique solide, sont autant de facteurs qui contribuent à améliorer l'efficacité des flux d'aide. Les auteurs de l'étude ont tenté de savoir si, comme on pourrait s'y attendre, les pays les plus pauvres attirent réellement les montants d'aide les plus élevés. Tout d'abord, au vu des résultats, les pays africains sans littoral, reçoivent, en moyenne, plus de financement pour les investissements liés au commerce et il ne fait aucun doute que les pays africains sans littoral sont aussi parmi les plus pauvres.

54. Toutefois, lors de l'interprétation du PIB par habitant comme variable représentative du niveau de développement, des résultats contradictoires ont été obtenus. Dans un monde idéal, les pays à faibles niveaux de PIB par habitant devraient recevoir, en moyenne, davantage d'aide au financement, mais cela ne semble pas être le cas. Le niveau d'ouverture de l'économie semble également avoir une influence sur la fourniture de l'aide. Pour la période 2002-2006, les pays ayant de faibles ratios de volume d'échanges commerciaux sur leur PIB, ont reçu plus d'aide par habitant. Ceci est conforme aux attentes, mais il est important de noter que l'influence de l'ouverture a été jugée très faible. En revanche, bien qu'elle ne soit pas très significative, l'analyse a montré que les pays ayant des taux de croissance supérieurs reçoivent un peu plus d'aide. Même si cela est surprenant, on peut avancer que de bons résultats dans les taux de croissance du volume des échanges pourraient se traduire par des montants d'aide plus élevés.

## Thèmes de discussion

- a. La feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations de la première évaluation globale de l'aide pour le commerce a invité les pays et les CER à élaborer des stratégies et des plans d'action. Les donateurs potentiels affirment qu'ils ont l'intention d'accroître l'offre d'aide, mais les pays bénéficiaires n'ont pas proposé de stratégies d'aide et de plans d'action avec des projets bancables. Quels sont les problèmes qui se posent aux pays africains et aux CER - en particulier les plus méritants selon les conclusions du présent document – qui veulent attirer les ressources d'aide?
- b. La deuxième évaluation globale a lieu cette année. Quelles sont les questions prioritaires que les pays africains et les CER considèrent comme fondamentales et qui doivent être traitées pour s'assurer qu'elles bénéficient de la mise en œuvre de l'aide?
- c. Quel est, selon les pays africains et les CER, le rôle que doivent jouer les organisations régionales africaines, notamment l'UA, la CEA et la BAfD pour les aider à résoudre les problèmes qui limitent leur capacité à attirer les ressources correspondant à leur demande?

# Annexe

**Tableau A-I – Aide pour le commerce en Afrique: 2004-2006 par bénéficiaire, (millions de dollars US actuels)**

Bénéficiaire	2006		2005		2004	
	Aide totale par pays	% d'aide sur APD totale reçue	Aide totale par pays	% d'aide sur APD totale reçue	Aide totale par pays	% d'aide sur APD totale reçue
Monde	28979,58	22,85	27345,14	22,26	28534,23	29,04
<i>Afrique du Sud</i>	116,14	13,28	253,65	27,11	29,22	4,78
Algérie	200,61	41,83	132,54	25,92	35,74	9,61
Angola*	29,99	11,94	11,24	2,56	5,47	0,51
Bénin	371,42	46,24	199,52	37,21	216,06	36,66
Botswana	1,91	2,46	3,17	2,81	1,7	4,20
Burkina Faso	276,85	38,58	538,84	59,09	263,65	45,11
Burundi	155	26,92	58	18,46	199,94	38,48
<i>Cameroun</i>	436	20,48	70,83	16,00	27,36	2,93
Cap Vert	39,55	28,13	233,08	70,51	23,7	20,56
Centrafricaine, Rep.	173,45	69,75	37,72	33,91	10,37	13,68
Comores	10,17	29,99	8,05	13,49	7,25	18,69
<i>Congo, Rep. Dem.</i>	145,63	7,17	225,89	11,01	240,19	11,72
<i>Congo, Rep.</i>	16,75	4,10	101,28	6,49	45,65	23,52
<i>Cote d'Ivoire</i>	19,63	4,80	9,6	3,71	7,45	2,45
<i>Djibouti</i>	1,74	2,16	33,68	38,65	12,07	19,06
Egypte	701,42	43,80	397,89	42,84	561,74	41,84
<i>Erythrée</i>	5,3	4,92	11,1	3,42	55,78	21,62
Ethiopie	662,2	29,85	657,21	31,44	921,76	41,92
Gabon	72,26	48,09	3,76	6,95	41,88	34,31
Gambie	16,18	24,06	62,44	66,97	0,47	0,97
Ghana	668,65	48,74	507,11	36,72	475,14	19,04
<i>Guinée</i>	44,95	20,57	21,87	10,65	89,66	33,11
Guinée-Bissau	19,2	24,86	9,37	10,70	9,57	16,68
<i>Guinée Equatoriale</i>	0,02	0,05	0,28	0,75	0,31	1,03
<i>Kenya</i>	293,39	18,62	360,82	33,37	700,99	49,23
<i>Lesotho</i>	17,82	15,94	2,85	3,13	28,5	33,17
<i>Liberia</i>	51,57	14,77	2,25	1,02	0,48	0,18
<i>Libye</i>	2,35	6,42	7,37	..	0	..
Madagascar	226,1	36,96	417,9	31,64	331,74	28,26
Malawi	196,23	28,09	310,53	31,03	166,74	37,93
<i>Mali</i>	173,1	22,96	302,25	32,99	285,22	40,10
Maroc	433,46	35,35	237,76	28,38	293,45	25,23
Mauritanie	125,88	42,36	94,71	38,35	115,41	35,66
Maurice	38,72	50,76	6,82	15,99	0,87	2,43
<i>Mayotte</i>	0,17	3,02	1,6	41,99	33,78	15,81
Mozambique	569,96	42,01	672,06	46,78	627,36	53,39
Namibie	103,55	49,38	25,65	24,50	38,99	17,93
<i>Niger</i>	111,83	20,81	320,92	50,87	79,52	17,92
<i>Nigeria</i>	178,88	1,46	240,24	3,75	216,79	16,12
<i>Ouganda</i>	268,78	21,96	373,4	26,56	796,49	54,39
Rwanda	304,46	39,31	222,98	41,95	121,35	28,29
Sao Tome & Principe	7,87	30,79	2,03	10,40	13,46	30,13



Bénéficiaire	2006		2005		2004	
	Aide totale par pays	% d'aide sur APD totale reçue	Aide totale par pays	% d'aide sur APD totale reçue	Aide totale par pays	% d'aide sur APD totale reçue
<i>Sénégal</i>	230,61	23,63	246,42	27,09	305,15	27,32
Seychelles	3,54	26,09	3,22	32,96	2,64	34,69
<i>Sierra Leone</i>	43,05	16,86	190,45	48,57	114,88	29,65
<i>Somalie</i>	8,83	2,06	2,74	1,46	0,92	0,53
<i>Soudan</i>	118,03	5,73	8,15	0,30	31,78	2,71
<i>Swaziland</i>	7,58	18,11	11,55	17,62	1,69	11,30
Tanzanie	1753,55	65,85	903,78	49,45	708,76	34,88
<i>Tchad</i>	2	0,75	167,07	38,90	56,63	19,56
<i>Togo</i>	6	10,37	1,81	2,81	2,47	4,32
Tunisie	220,36	46,31	156,26	32,77	101,42	20,10
<i>Zambie</i>	351,94	22,03	336,18	16,88	272,43	26,62
<i>Zimbabwe</i>	4,77	1,40	6,56	3,01	3,77	2,35
Au nord du Sahara, région	61,84	25,06	51,39	32,58	44,05	30,40
Au sud du Sahara, région	458,8	26,07	259,78	20,56	257,98	20,99

Source: Calculs des auteurs selon données de l'OCDE (2008)

\* Les pays en italiques sont en dessous de la moyenne africaine pour ce qui est de la part de l'aide par rapport à l'APD reçue.

## Tableau A-2 – Taux de croissance de l'aide pour le commerce 02-06 (%)

Bénéficiaire	2003 (%)	2004 (%)	2005 (%)	2006 (%)	Bénéficiaire	2003 (%)	2004 (%)	2005 (%)	2006 (%)
Afrique du sud	-34,33	-42,36	768,07	-54,21	Madagascar	109,25	-19,32	25,97	-45,90
Algérie	-23,82	-44,61	270,84	51,36	Malawi	24,11	220,72	86,24	-36,81
Angola	-44,30	-64,32	105,48	166,81	Mali	74,51	5,81	5,97	-42,73
Bénin	174,61	14,72	-7,66	86,16	Maroc	60,90	-1,00	-18,98	82,31
Botswana	-85,29	-63,60	86,47	-39,75	Mauritanie	47,23	9,37	-17,94	32,91
Burkina Faso	79,88	-41,35	104,38	-48,62	Maurice	1764,93	-99,48	683,91	467,74
Burundi	-84,20	1952,77	-70,99	167,24	Mayotte	-4,23	176,43	-95,26	-89,38
Cameroun	18,12	-75,52	158,88	515,56	Mozambique	-13,53	66,02	7,13	-15,19
Cap Vert	-35,08	-12,58	883,46	-83,03	Namibie	-29,54	151,06	34,21	303,70
Centrafricaine, Rep.	196,35	-85,16	263,74	359,84	Niger	103,65	-68,65	303,57	-65,15
Comores	-48,19	743,02	11,03	26,34	Nigeria	-52,53	214,51	10,82	-25,54
Congo, Rep. Dem,	-73,54	70,83	-5,95	-35,53	Ouganda	-16,31	149,24	-53,12	-28,02
Congo, Rep.	-86,75	8200,00	121,86	-83,46	Rwanda	75,55	-54,11	83,75	36,54
Côte d'Ivoire	-98,75	28,01	28,86	104,48	Sao Tome & Principe	-48,00	370,63	-84,92	287,68
Djibouti	-39,05	-20,85	179,04	-94,83	Sénégal	158,54	44,94	-19,25	-6,42
Egypte	-17,59	25,70	-29,17	76,28	Seychelles	16,41	16,30	21,97	9,94
Erythrée	169,69	-6,71	-80,10	-52,25	Sierra Leone	3381,86	-21,26	65,78	-77,40
Gabon	-53,72	63,53	-91,02	1821,81	Somalie	11,36	-79,14	197,83	222,26
Gambie	-89,67	-75,52	13185,11	-74,09	Soudan	-64,17	797,74	-74,35	1348,22
Ghana	266,82	-24,68	6,73	31,86	Swaziland	-17,33	-90,40	583,43	-34,37
Guinée	-26,63	102,90	-75,61	105,53	Tanzanie	35,90	18,73	27,52	94,02
Guinée-Bissau	-94,53	181,47	-2,09	104,91	Tchad	15,91	-55,46	195,02	-98,80
Guinée Equatoriale	7,61	-68,69	-9,68	-92,86	Togo	194,63	-79,55	-26,72	231,49
Lesotho	90,84	53,64	-90,00	525,26	Tunisie	-85,55	76,81	54,07	41,02
Liberia	283,33	108,70	368,75	2192,00	Zambie	198,13	-5,27	23,40	4,69
Libye	..	..	..	-68,11	Zimbabwe	128,66	-74,32	74,01	-27,29

Source: Calculs des auteurs selon les données de l'OCDE (2008)



**Tableau A-3 – Aide par habitant (dollars US actuels)**

Bénéficiaire	2006	2005	2004	2003	2002	Bénéficiaire	2006	2005	2004	2003	2002
Afrique du Sud	2,45	5,41	0,63	1,11	1,71	Libye	0,39	1,25	..	..	..
Algérie	6,02	4,03	1,10	2,02	2,70	Madagascar	11,80	22,42	18,29	23,31	11,46
Angola	1,81	0,70	0,35	1,01	1,87	Malawi	14,46	23,48	12,93	4,13	3,42
Bénin	42,40	23,50	26,27	23,65	8,90	Mali	14,46	26,03	25,32	24,66	14,56
Botswana	1,03	1,73	0,94	2,60	17,88	Maroc	14,21	7,89	9,83	10,04	6,31
Burkina Faso	19,28	38,67	19,52	34,36	19,73	Mauritanie	41,36	31,96	40,04	37,67	26,34
Burundi	18,96	7,38	26,43	1,34	8,74	Maurice	30,89	5,49	0,71	137,41	7,45
Cameroun	23,99	3,98	1,57	6,57	5,69	Mayotte	0,91	8,89	196,40	73,61	..
Cap Vert	76,27	459,90	47,86	56,05	88,40	Mozambique	27,18	32,73	31,25	19,27	22,84
Centrafricaine Rep.	40,67	9,00	2,51	17,21	5,90	Namibie	50,60	12,70	19,56	7,89	11,35
Comores	16,57	13,41	12,33	1,49	2,95	Niger	8,14	24,19	6,21	20,51	10,43
Congo, Rep. Dem.	2,40	3,85	4,22	2,55	9,93	Nigeria	1,24	1,70	1,57	0,51	1,11
Congo, Rep.	4,54	28,06	12,93	0,16	1,23	Ouganda	8,99	12,90	28,42	11,78	14,53
Côte d'Ivoire	1,04	0,52	0,41	0,32	26,27	Rwanda	32,17	24,15	13,41	29,67	17,19
Djibouti	2,13	41,88	15,27	19,63	32,80	Sao Tome & Principe	50,73	13,30	89,66	19,38	37,90
Egypte	9,46	5,46	7,85	6,36	7,86	Sénégal	19,10	20,94	26,60	18,83	7,48
Erythrée	1,13	2,45	12,81	14,32	5,54	Seychelles	41,84	38,84	32,00	27,42	23,30
Ethiopie	8,58	8,74	12,59	7,19	6,55	Sierra Leone	7,50	34,09	21,31	28,26	0,85
Gabon	55,13	2,91	32,97	20,50	45,08	Somalie	1,05	0,33	0,12	0,57	0,53
Gambie	9,73	38,61	0,30	1,26	12,58	Soudan	3,13	0,22	0,88	0,10	0,28
Ghana	29,06	22,50	21,54	29,24	8,15	Swaziland	6,66	10,21	1,51	15,92	19,56
Guinée	4,90	2,43	10,15	5,10	7,07	Tanzanie	44,44	23,49	18,90	16,33	12,33
Guinée-Bissau	11,67	5,87	6,18	2,26	42,67	Tchad	0,19	16,47	5,77	13,43	12,03
Guinée Equatoriale	0,04	0,58	0,66	2,14	2,04	Togo	0,94	0,29	0,41	2,05	0,71
Kenya	8,03	10,14	20,22	6,98	0,70	Tunisie	21,76	15,58	10,21	5,83	40,57
Lesotho	8,93	1,44	14,50	9,51	5,03	Zambie	30,09	29,29	24,17	25,98	8,87
Liberia	14,41	0,65	0,14	0,07	0,02	Zimbabwe	0,36	0,50	0,29	1,13	0,50

Source: Calculs des auteurs selon les données de la Banque mondiale et de l'OCDE (2008)

**Tableau A-4 – Aide pour le commerce selon les catégorie de l'OMC, 2006 (millions de dollars)**

Bénéficiaire	Aide totale reçue	Infrastructure économique*		Renforcement des capacités productives (y compris le développement du commerce)		Politique commerciale et réglementation		Ajustement lié au commerce	
		Valeur	% sur l'aide totale	Valeur	% sur l'aide totale	Valeur	% sur l'aide totale	Valeur	% sur l'aide totale
Lesotho	17,82	16,66	93,49	0,7	3,93	0,46	2,58	0	0,00
Liberia	51,57	47,43	91,97	2,83	5,49	0,05	0,10	1,26	2,44
Maroc	433,46	375,08	86,53	58,05	13,39	0,33	0,08	0	0,00
Algérie	200,61	171,02	85,25	9,45	4,71	20,14	10,04	0	0,00
Namibie	103,55	88	84,98	15,39	14,86	0,16	0,15	0	0,00
Gabon	72,26	61,25	84,76	10,96	15,17	0,05	0,07	0	0,00
Ethiopie	662,2	508,49	76,79	138,04	20,85	6,42	0,97	9,25	1,40
Soudan	118,03	89,61	75,92	23,52	19,93	0,05	0,04	4,85	4,11
Mauritanie	125,88	95,01	75,48	24,61	19,55	0,05	0,04	6,21	4,93
Guinée	44,95	30,12	67,01	14,16	31,50	0,67	1,49	0	0,00
Cap Vert	39,55	20,25	51,20	3,1	7,84	0,11	0,28	16,09	40,68
Guinée-Bissau	19,2	8,99	46,82	9,57	49,84	0	0,00	0,64	3,33
Cameron	436	201,37	46,19	51,78	11,88	0,13	0,03	182,72	41,91
Centrafrique Rep.	173,45	74,68	43,06	6,68	3,85	0,05	0,03	92,04	53,06
Sénégal	230,61	90,9	39,42	101	43,80	8,33	3,61	30,38	13,17
Tunisie	220,36	76,54	34,73	73,24	33,24	0,14	0,06	70,44	31,97
Congo, Rep. Dem.	145,63	48,89	33,57	92,3	63,38	0,2	0,14	4,24	2,91
Angola	29,99	10,04	33,48	16,06	53,55	3,82	12,74	0,07	0,23
Comores	10,17	3,07	30,19	5,16	50,74	0,05	0,49	1,89	18,58
Mozambique	569,96	167,83	29,45	144,91	25,42	3,74	0,66	253,48	44,47
Niger	111,83	32,87	29,39	18,29	16,36	0	0,00	60,67	54,25
Kenya	293,39	70,85	24,15	220,78	75,25	1,76	0,60	0	0,00
Madagascar	226,1	54,22	23,98	71,67	31,70	0,17	0,08	100,04	44,25
Botswana	1,91	0,4	20,94	1,45	75,92	0,06	3,14	0	0,00
Burundi	155	31,32	20,21	30,37	19,59	0,05	0,03	93,26	60,17
Malawi	196,23	39,36	20,06	65,27	33,26	2,89	1,47	88,71	45,21
Uganda	268,78	52,46	19,52	50,54	18,80	0,71	0,26	165,07	61,41
Bénin	371,42	70,56	19,00	38,8	10,45	168,7	45,42	93,36	25,14
Zimbabwe	4,77	0,9	18,87	3,52	73,79	0,09	1,89	0,26	5,45
Sao Tome & Principe	7,87	1,48	18,81	6,39	81,19	0	0,00	0	0,00
Egypte	701,42	127,29	18,15	503,08	71,72	70,84	10,10	0,21	0,03
Zambie	351,94	60,35	17,15	189,1	53,73	2,05	0,58	100,44	28,54
Djibouti	1,74	0,29	16,67	1,4	80,46	0,05	2,87	0	0,00
Afrique du Sud	116,14	18,96	16,33	95,06	81,85	2,12	1,83	0	0,00
Rwanda	304,46	47,88	15,73	32,89	10,80	0,07	0,02	223,62	73,45
Gambie	16,18	2,12	13,10	13,97	86,34	0,05	0,31	0,04	0,25
Ghana	668,65	67	10,02	136,66	20,44	3,14	0,47	461,85	69,07
Togo	6	0,57	9,50	2,29	38,17	0	0,00	3,14	52,33
Sierra Leone	43,05	3,33	7,74	10,8	25,09	0,41	0,95	28,51	66,23
Nigeria	178,88	13,49	7,54	148,4	82,96	16,99	9,50	0	0,00
Somali	8,83	0,53	6,00	8,3	94,00	0	0,00	0	0,00
Mali	173,1	8,6	4,97	70	40,44	0,95	0,55	93,55	54,04

Bénéficiaire	Aide totale reçue	Infrastructure économique*		Renforcement des capacités productives (y compris le développement du commerce)		Politique commerciale et réglementation		Ajustement lié au commerce	
		Valeur	% sur l'aide totale	Valeur	% sur l'aide totale	Valeur	% sur l'aide totale	Valeur	% sur l'aide totale
Tanzanie	1753,55	70,11	4,00	140,37	8,00	2,48	0,14	1540,59	87,86
Seychelles	3,54	0,1	2,82	3,44	97,18	0	0,00	0	0,00
Burkina Faso	276,85	5,93	2,14	125,53	45,34	0,05	0,02	145,34	52,50
Cote d'Ivoire	19,63	0,37	1,88	17,85	90,93	0,06	0,31	1,35	6,88
Congo, Rep.	16,75	0,19	1,13	16,53	98,69	0,03	0,18	0	0,00
Swaziland	7,58	0,06	0,79	7,52	99,21	0	0,00	0	0,00
Tchad	2	0,01	0,50	1,94	97,00	0,05	2,50	0	0,00
Maurice	38,72	0,19	0,49	38,52	99,48	0,01	0,03	0	0,00
Erythrée	5,3	0,02	0,38	5,21	98,30	0,07	1,32	0	0,00
Guinée Equatoriale	0,02	0	0,00	0,02	100,00	0	0,00	0	0,00
Libye	2,35	0	0,00	2,35	100,00	0	0,00	0	0,00
Mayotte	0,17	0	0,00	0,17	100,00	0	0,00	0	0,00

Source: Calculs des auteurs selon les données de l'OCDE (2008)

\* Classés par infrastructure économique en % 2006

**Tableau A-5 – Nature des procédures d'exportation**

Pays	Préparation des documents		Dédouanement et contrôle technique		Manutention au niveau des ports et terminaux		Transport par route et manutention	
	Jours*	Coût**	Jours	Coût	Jours	Coût	Jours	Coût
Afrique du Sud	15	272	4	75	9	284	2	814
Algérie	8	450	4	100	2	310	3	388
Angola	25	550	8	800	24	400	11	500
Bénin	17	110	5	225	6	582	4	320
Botswana	13	210	3	50	4	248	11	2000
Burkina Faso	30	57	3	225	3	650	9	1200
Burundi	14	160	4	85	4	302	25	1600
Cameroun	15	100	5	246	3	407	4	242
Cap Vert	6	501	2	23	8	483	3	113
Comores	18	263	5	16	4	543	3	251
Congo, Rep. Dem.	32	870	5	300	5	337	4	1100
Congo, Rep.	32	813	8	400	4	427	6	850
Côte d'Ivoire	15	234	3	81	3	889	2	700
Djibouti	11	450	2	170	4	300	2	138
Egypte	9	85	1	182	2	170	2	300
Erythrée	34	300	6	400	8	481	2	250
Ethiopie	18	550	10	337	7	500	11	700
Gabon	10	645	5	500	4	500	1	300
Gambie	9	342	3	55	10	139	2	145
Ghana	10	105	4	20	3	423	2	455
Guinée	22	20	4	150	5	300	2	250
Guinée-Bissau	12	387	2	556	8	370	3	232
Guinée Equatorial	14	295	10	97	2	660	4	359
Kenya	13	600	6	180	6	375	4	900
Lesotho	28	240	4	125	4	284	8	900
Liberia	9	350	6	355	2	127	3	400
Madagascar	14	200	3	303	3	276	3	500
Malawi	27	323	4	150	4	198	10	1000
Mali	17	345	4	300	7	550	10	817
Maroc	6	150	2	100	2	350	4	100
Maurice	12	375	1	150	2	100	2	100
Mauritanie	17	182	6	300	9	586	3	452
Mozambique	16	285	2	250	4	365	4	300
Namibie	16	171	6	285	3	430	4	800
Niger	36	665	3	429	7	582	13	1869
Nigeria	14	283	3	300	4	416	4	180
Ouganda	9	180	6	35	6	375	18	2500
Rwanda	17	500	2	100	6	375	17	2300
Sao Tome & Principe	22	160	2	130	2	200	1	200
Sénégal	5	300	2	300	5	198	2	280
Seychelles	5	77	4	785	7	479	1	498
Sierra Leone	17	352	6	550	2	258	4	290
Soudan	21	750	3	250	6	300	5	750
Swaziland	7	330	4	84	4	284	6	1486
Tanzanie	14	520	4	240	4	302	2	200
Tchad	41	800	3	200	3	367	31	4000
Togo	17	294	1	189	4	200	2	257
Tunisie	11	163	2	100	2	230	2	240
Zambie	36	216	3	100	5	248	9	2100
Zimbabwe	28	250	4	180	4	248	17	2000

Source: Banque mondiale (2008)

Note: \* nombre de jours;







